N° 3, NOVEMBRE 2020

RPCA
www.food-security.net

MAPS & FACTS

CRISE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE 2020

ANALYSES & RÉPONSES

Secrétariat du Club DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
OCDE DES POLITIQUES MEILLEURES POUR UNE VIE MEILLEURE

À PROPOS DU RPCA

Promouvoir le dialogue et la coordination ; construire une vision cohérente et consensuelle de la situation alimentaire et nutritionnelle ; et éclairer ainsi la prise de décision : voilà en quelques mots le cœur de la mission du RPCA depuis plus de trente ans. Créé en 1984, le Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) est une plateforme internationale de concertation et de coordination qui s'appuie sur le leadership politique des Commissions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Il est co-animé par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE). Le Réseau rassemble plus de 100 parties prenantes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région : des représentants des pays ouest-africains et sahéliens, des organisations régionales, des systèmes d'information régionaux et internationaux, des agences de coopération bi- et multilatérales, des agences humanitaires, des ONG internationales ainsi que des organisations professionnelles agricoles et de la société civile et du secteur privé.

Préparé par Julia Wanjiru, Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Contributeurs : Issoufou Baoua (CILSS), Cédric Bernard (ACF), Ali Bety (CH-Initiative 3N, Niger), Anne-Céline Delinger (UNICEF), Mado Diakité (CH-Initiative 3N, Niger), Saliou Faye (SE-CNSA, Sénégal), Seyni Hamadou (UEMOA), Mahalmoudou Hamadoun (CILSS), Malick Lompo (CEDEAO), Nicole Mansis (SE-CNSA, Sénégal), Simeon Nanama (UNICEF), Adoulaye Ndiaye (PAM), John Ntambi (UNICEF), Gabriel Pons (Oxfam), Jean-Pierre Senghor (SE-CNSA, Sénégal), Ollo Sib (PAM), Ousman Tall (CSAO/OCDE), Sy Alain Traoré (CEDEAO), Sy Martial Traoré (CILSS) et Sibiri Jean Zoundi (CSAO/OCDE).

Traduction : Eva Le Pallec (à l'exception des pages 34-35 et 38-49)
Relecture : Sylvie Letassey (CSAO/OCDE)

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE ou des membres du RPCA.

Autorisé pour publication par Laurent Bossard, Directeur, Secrétariat du CSAO/OCDE.

CITATION RECOMMANDÉE
CSAO/OCDE (2020), *Crise alimentaire et nutritionnelle 2020, analyses & réponses*, Maps & Facts, n° 3, novembre 2020.

Photos : couverture, Kola Sulaimon, AFP ; quatrième de couverture, ACF.

SOMMAIRE

TENDANCES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES P. 6

- 11.4 millions de personnes en situation de « crise » et au-delà, mars-mai 2020
- 17 millions de personnes en situation de « crise » et au-delà, juin-août 2020
- L'analyse du Cadre harmonisé
- Chiffres clés
- Prévalence de l'insécurité alimentaire sévère
- Tendances de l'insécurité alimentaire dans le temps

FOYERS D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË P. 12

- Nigéria : 7.1 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë
- Conflit enraciné au nord-est du Nigéria
- Liptako-Gourma : 2.7 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë
- Insécurité alimentaire récurrente
- Burkina Faso : 3.3 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë
- Sierra Leone : 1.3 million de personnes en insécurité alimentaire aiguë

MALNUTRITION P. 21

- Malnutrition aiguë
- Nouvelles admissions des enfants malnutruis
- Morbidité et malnutrition au Nigéria
- Un niveau élevé de la malnutrition aiguë – moins d'admissions
- Malnutrition chronique persistante

SITUATION PASTORALE P. 26

- Les populations pastorales sous tension
- Situation de la biomasse
- Accès aux pâturages
- Transhumance – mobilité saisonnière

FACTEURS AGGRAVANTS P. 30

- Insécurité
- Déplacements massifs
- Hausse des prix alimentaires
- Impacts liés à la pandémie de Covid-19
- Impact de la Covid-19 sur les stocks de proximité
- Inondations
- Menace de criquets pèlerins

RÉPONSES NATIONALES P. 38

- Une réponse anticipée
- Plans de réponse révisés
- Exemple 1 : la réponse du Burkina Faso
- Exemple 2 : la réponse du Niger
- Exemple 3 : la réponse du Sénégal

RÉPONSES RÉGIONALES P. 46

- La réponse de la CEDEAO
- La réponse de l'UEMOA
- La réponse du CILSS

RÉPONSES INTERNATIONALES P. 50

- Initiatives multiples & défis de coordination
- Table ronde ministérielle sur le Sahel central

RÉFÉRENCES P. 52

Ce document, ainsi que les données et toutes les cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

La crise alimentaire et nutritionnelle de 2020 restera sans doute dans les mémoires comme l'une des plus graves de ces dernières décennies. Derrière les chiffres que le lecteur découvrira au fil de ce livret, transparaissent des vies menacées, des femmes en détresse, et des enfants dont les retards de croissance compromettent leur perspective de vivre dignement, soit de lourdes menaces pour l'avenir.

Les Membres du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) ainsi que ceux du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) sont inquiets. Depuis les grandes sécheresses des années 70-80, la faim n'a pas été vaincue, malgré les efforts financiers considérables consentis par les gouvernements, leurs organisations régionales et la communauté internationale. Cette inquiétude ne doit pas laisser le fatalisme s'installer dans les esprits. Il est important de rappeler que chaque année des millions de personnes sont secourues et des centaines de milliers d'enfants bénéficient de programmes de nutrition. Sans la mobilisation continue de l'ensemble des parties prenantes, la situation serait bien plus grave encore. On ne peut cependant pas se contenter de ce constat et surtout pas en faire un satisfecit. C'est pourquoi nous devons comprendre les mécanismes de la crise de 2020.

Un nombre inhabituellement élevé de facteurs se sont activés simultanément dans un contexte fragile où la malnutrition chronique est encore trop présente : crise sécuritaire paroxystique et déplacements massifs de populations, crise pastorale, entraves lourdes au fonctionnement des marchés liés aux violences et à la crise sanitaire, hausse des prix, inondations destructrices. Chacun de ces facteurs interagit avec les autres, le déclenche ou l'exacerbe.

Quels enseignements tirer de cette conjonction de problèmes et des réponses qui y ont été apportées ?

Nous espérons que ce livret contribuera à nourrir le débat. Son contenu doit beaucoup aux membres du RPCA. Il témoigne de la vitalité du RPCA que le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest appuie depuis plus de trois décennies.

Laurent Bossard
Directeur, Secrétariat du CSAO/OCDE

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

11.4 MILLIONS DE PERSONNES EN SITUATION DE « CRISE » ET AU-DELÀ, MARS-MAI 2020

D'après les estimations du Cadre harmonisé, près de 11.4 millions de personnes ont eu besoin d'une assistance immédiate (phases 3-5), entre mars et mai 2020 dans les 13 pays analysés, dont 5.1 millions au Nigéria, 1.6 million au Burkina Faso et 1.6 million au Niger. La situation alimentaire et nutritionnelle reste difficile dans les zones de conflits telles que le Liptako-Gourma ou le bassin du lac Tchad. Le nord-est du Nigéria comptait pour 34 % des personnes en situation d'insécurité alimentaire dans la région. Certaines zones restent toujours inaccessibles à l'aide humanitaire et la situation des personnes qui y vivent demeure inconnue. En 2020, la Sierra Leone comptait également parmi les pays en situation critique, en raison essentiellement des chocs macroéconomiques. La situation alimentaire et nutritionnelle au Libéria s'est également détériorée mais n'a pas pu être analysée par manque de données.

Carte 1.

Situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest, mars-mai 2020

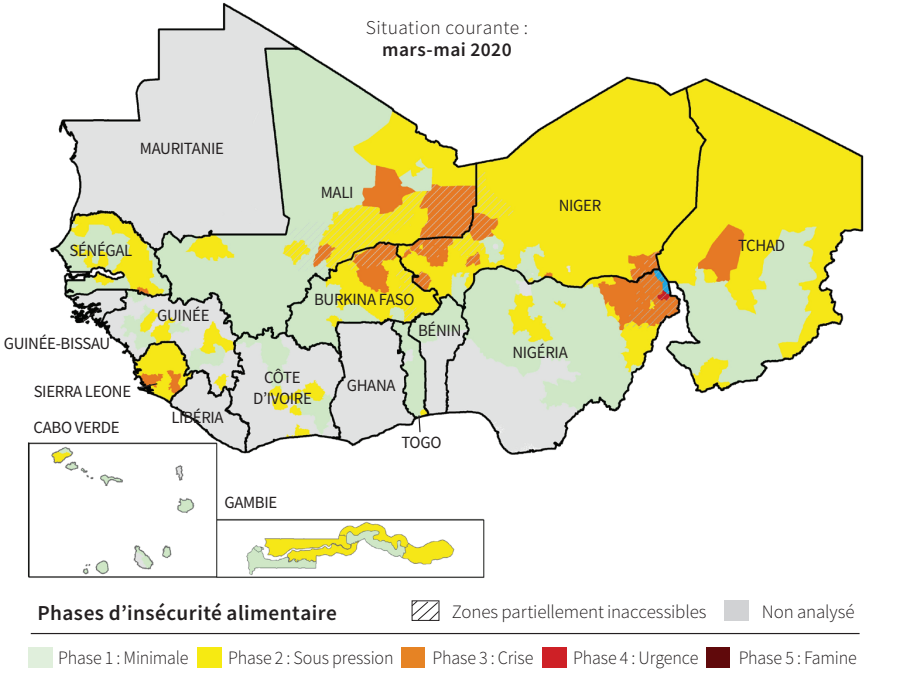

Source : Analyse du Cadre harmonisé, concertation régionale, Niamey, Niger, mars 2020. Carte : © CILSS.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

17 MILLIONS DE PERSONNES EN SITUATION DE « CRISE » ET AU-DELÀ, JUIN-AOÛT 2020

Carte 2.

Perspectives alimentaires et nutritionnelles au Sahel et en Afrique de l'Ouest, juin-août 2020

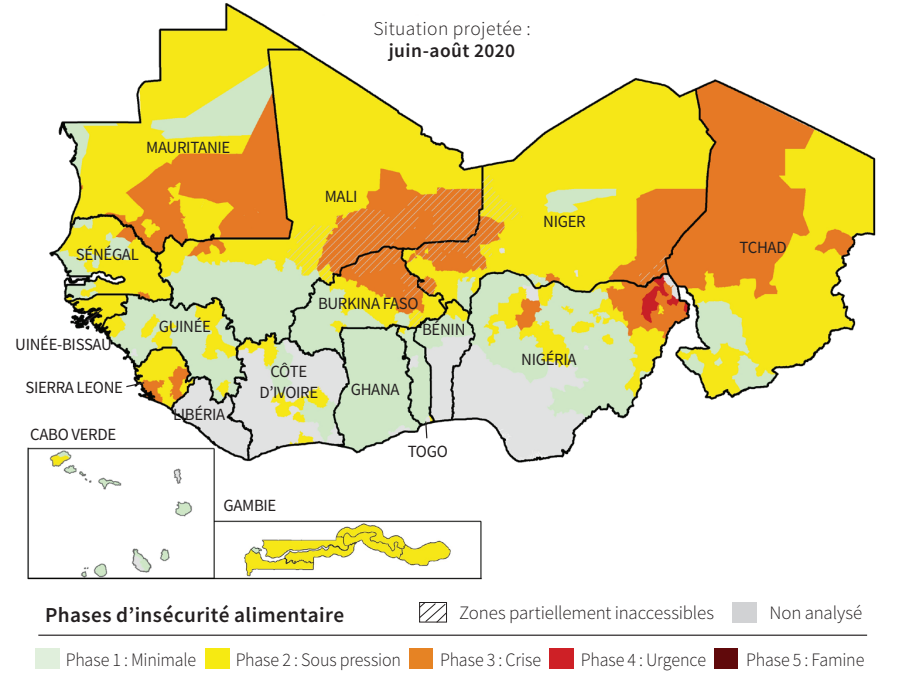

Source : Analyse du Cadre harmonisé, concertation régionale, Niamey, Niger, mars 2020. Carte : © CILSS.

D'après les estimations de mars 2020 (pré-Covid-19), près de 17 millions de personnes risquaient d'être en situation de « crise » ou au-delà en juin-août 2020, dont 1.2 million en situation d'urgence (phase 4). Ce sont 5 millions de personnes de plus que la moyenne sur 5 ans (Graphique 2). Une mise à jour partielle de l'analyse a été réalisée au Burkina Faso, au Nigéria et au Togo en juin 2020 (Pages 13 et 19). Le nombre de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire aiguë au Burkina Faso est passé de 2.2 millions à 3.4 millions de personnes, parmi lesquelles 11 400 personnes souffrent de famine (phase 5). Le Nigéria a enregistré 1.55 million de personnes de plus en insécurité alimentaire, parmi lesquelles 669 000 sont en situation d'urgence (phase 4). Au Togo, près de 280 000 personnes connaissaient une situation de crise (alors qu'ils n'étaient que 4 000). Ce petit pays côtier a particulièrement souffert de la fermeture de la frontière du Nigéria et des mesures de protection prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

L'ANALYSE DU CADRE HARMONISÉ

À PROPOS DE L'OUTIL

Le Cadre harmonisé (CH) est un outil ouest-africain d'analyse de la vulnérabilité des populations à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. À partir de diverses sources d'information et d'une méthodologie commune, cette analyse identifie le nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire ainsi que les zones à risque. Le niveau de l'insécurité alimentaire est apprécié selon cinq phases (minimale, sous pression, crise, urgence, famine). L'analyse CH est la base de la formulation des plans nationaux de réponse (Page 38) et fournit les informations essentielles aux organes décisionnaires de la CEDEAO et de l'UEMOA. Elle procure également les éléments nécessaires au déclenchement de la Réserve régionale de sécurité alimentaire de la CEDEAO (Page 47). Au niveau international, les analyses du CH sont reprises dans la préparation des appels humanitaires. Le cycle d'analyses est réalisé deux fois par an. Il comprend une évaluation de la situation courante (octobre-décembre et mars-mai) et de la situation projetée (juin-août). Les résultats et données sont présentés lors des réunions du RPCA en avril et en décembre. Le cycle est soutenu et coordonné par le CILSS, en collaboration étroite avec les gouvernements nationaux et leurs partenaires.

MANQUE DE DONNÉES & VERSION CH.2

Le manque de données et d'informations est un problème majeur, particulièrement dans les pays côtiers qui s'appuient fortement sur des indicateurs proxy. Si les enquêtes sur la consommation alimentaire et le changement des moyens d'existence sont généralement disponibles, la remontée des données nutritionnelles au sein des systèmes d'information nationaux sanitaires reste un défis majeur. La fiabilité des analyses nationales n'est donc pas la même. D'autre part, le Comité technique du CH a introduit un nouveau manuel (CH.2) qui permet des estimations beaucoup plus précises, notamment dans les zones inaccessibles. L'augmentation drastique du nombre de personnes en insécurité alimentaire sévère peut partiellement s'expliquer par l'utilisation de protocoles spécifiques intégrant la situation des personnes réfugiées et déplacées internes dans des camps qui n'étaient auparavant pas prises en compte. De plus, certaines analyses nationales (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal) incluent les capitales. L'outil du CH n'aborde cependant pas systématiquement la situation des zones urbaines. De même, le CH.2 intègre des éléments permettant l'analyse des dynamiques de genre qui reste cependant limitée du fait du manque de données ventilées selon le genre.

COMPARABILITÉ

Si l'analyse du Cadre harmonisé s'efforce de consolider les données au niveau régional (une différence majeure par rapport au *Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire* - IPC), une comparaison directe entre les pays et sur différentes périodes n'en reste pas moins un exercice complexe et difficile. Pour certains pays, le nombre de personnes et de zones analysées varient pour une même année et d'une année à l'autre. Ceci affecte la comparabilité du nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire aiguë sur différentes périodes. La comparaison de ces données dans le temps donne ainsi une tendance générale mais doit être utilisée avec précaution.

DÉFIS DE FINANCEMENT

Le manque de financement limite fortement la capacité à recueillir des données fiables en temps voulu. Lors du cycle de mars 2020, cela a été le cas particulièrement au Bénin, au Cabo Verde, au Ghana, en Guinée-Bissau, au Libéria et en Mauritanie.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

CHIFFRES CLÉS

Le Tableau 1 fournit un aperçu des projections de l'analyse du Cadre harmonisé qui a été examiné lors d'une concertation régionale en mars 2020 (pré-Covid 19).

- Aucun pays n'a été identifié comme pouvant faire face à une famine (phase 5). Cependant, la mise à jour de l'analyse du CH de juin pour le Burkina Faso a identifié 11 400 personnes en phase 5.
- Au moins 1.2 million de personnes dans la région devraient se trouver dans une situation d'urgence (phase 4)
- Six pays (Burkina Faso, Mali, Niger, Nigéria, Sierra Leone et Tchad) comptaient plus d'1 million de personnes en « crise » ou au-delà (phases 3-5)
- 51 millions de personnes en situation de détresse (phase 2) ont nécessité un suivi étroit alors qu'ils risquaient de basculer dans une situation de crise
- Plus d'1 personne sur 10 était en insécurité sévère au Burkina Faso, en Mauritanie et Sierra Leone (prévalence > 10 %)

Tableau 1. **Chiffres clés, juin-août 2020**

PERSPECTIVES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES 2020

Estimation des populations par phase d'insécurité alimentaire, situation projetée, juin-août 2020

Pays	Population analysée	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5	Phases 3-5	
		# personnes	# personnes	# personnes	# personnes	# personnes	# personnes	%
Bénin*	8 154 221	7 344 140	795 504	14 578	-	-	14 578	0.2
Burkina Faso**	21 398 997	14 093 370	5 153 661	2 015 791	136 175	-	2 151 966	10.1
Cabo Verde	481 155	405 622	65 521	10 012	-	-	10 012	2.1
Côte d'Ivoire*	6 181 235	5 111 105	901 732	168 398	-	-	168 398	2.7
Gambie	2 455 843	1 763 268	555 988	136 586	-	-	136 586	5.6
Guinée	10 259 872	8 573 522	1 419 134	267 170	-	-	267 170	2.6
Guinée-Bissau	1 298 279	913 459	317 053	67 767	-	-	67 767	5.2
Ghana	28 552 702	26 726 375	1 804 615	21 712	-	-	21 712	0.1
Mali**	20 537 000	15 541 372	3 654 887	1 210 866	129 874	-	1 340 740	6.5
Mauritanie	4 173 047	2 764 040	799 826	542 194	66 986	-	609 180	14.6
Niger**	22 140 083	15 109 102	5 018 614	1 950 608	61 758	-	2 012 366	9.1
Nigéria***	103 042 030	76 709 687	19 245 241	6 543 645	543 458	-	7 087 103	6.9
Sénégal	16 705 590	12 468 577	3 470 287	757 851	8 874	-	766 725	4.6
Sierra Leone	8 260 417	2 912 022	4 043 410	1 231 462	73 523	-	1 304 985	15.8
Tchad	14 640 810	10 543 253	3 080 199	882 474	134 884		1 017 358	7.0
Togo	5 768 550	5 311 876	453 115	3 560	-	-	3 560	0.1
Total	**274 049 831**	**206 290 790**	**50 778 787**	**15 824 674**	**1 155 532**	**-**	**16 980 206**	**6.2**

* L'absence de données n'a pas permis de conduire l'analyse au Libéria ainsi que dans plusieurs zones du Bénin et de la Côte d'Ivoire.

** Plusieurs zones au Burkina Faso, au Mali et au Niger étaient inaccessibles.

*** L'analyse couvre 16 des 36 États fédéraux du Nigéria ainsi que le territoire de la capitale fédérale (FCT). Plusieurs zones dans l'État de Borno étaient inaccessibles.

Source : Analyse du Cadre harmonisé, concertation régionale, Niamey, Niger, mars 2020.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE SÉVÈRE

Lorsque l'on regarde la situation globale de la région, il est important de distinguer les nombres absolus du niveau de prévalence de l'insécurité alimentaire sévère. Le nombre élevé de personnes en situation de « crise » et au-delà (phase 3-5) ne signifie pas forcément une prévalence élevée. Le Nigéria par exemple, a une prévalence moyenne de 6.9 %, proche de la moyenne régionale de 6.2 %. Cependant, cette prévalence varie largement au sein du pays. Les trois États en situation de crise dans le nord-est (Adamawa, Borno et Yobe) ont des niveaux très élevés de prévalence de l'insécurité alimentaire sévère : près d'une personne sur trois a besoin d'une aide d'urgence. Les régions au nord du Burkina Faso ont atteint le plus haut niveau de prévalence dans la région avec 52 % (données du CH de juin). La Sierra Leone est le pays ayant le niveau de prévalence le plus élevé (15.8 %). En raison du petit nombre de ses habitants, le pays n'est cependant pas cité parmi les points de concentration connus. Au niveau régional, la Sierra Leone se place au 5e rang des pays avec le plus grand nombre de personnes ayant besoin d'une assistance d'urgence.

Graphique 1. **Prévalence et nombre absolu de personnes en situation de « crise » et au-delà dans les pays les plus touchés et au nord-est du Nigéria**

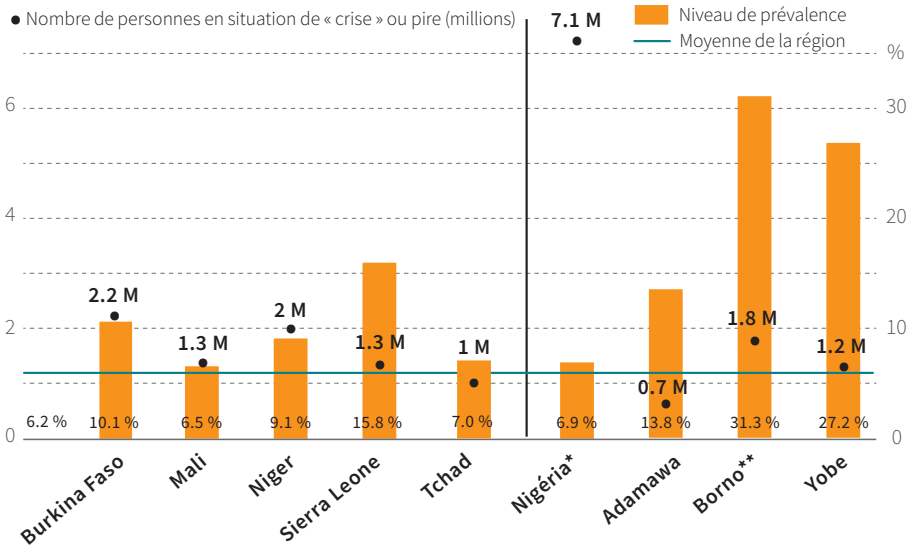

* L'analyse couvre 16 sur les 36 États fédéraux au Nigéria ainsi que le territoire de la capitale fédérale (FCT).
** Plusieurs zones dans l'État de Borno étaient inaccessibles.

Source : Analyse du Cadre harmonisé, concertation régionale, Niamey, Niger, mars 2020 ; calculs de l'auteur. Graphique : © CSAO/OCDE.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

TENDANCES DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE TEMPS

Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë a augmenté au cours des cinq dernières années, principalement en raison de l'insécurité et des déplacements à grande échelle dans les pays touchés par les conflits. Cet accroissement est également dû à des chocs économiques et à des évènements climatiques extrêmes dans certains pays ainsi qu'aux impacts de la pandémie de Covid-19 en 2020. Le Graphique 2 montre les variations saisonnières typiques de la région qui sont marquées par la précarité de la saison de soudure dans les pays sahéliens (juin-août), une période de trois mois entre deux récoltes lorsque les réserves alimentaires sont faibles. La situation alimentaire s'améliore généralement avec l'arrivée de nouvelles récoltes. La crise alimentaire et nutritionnelle de 2020 a atteint de nouveaux sommets. Entre 2016-20, la région comptait en moyenne environ 8.3 millions de personnes en situation de « crise » ou au-delà en mars-mai et 12 millions en juin-août. Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide d'urgence en 2020 est beaucoup plus élevé que la moyenne sur cinq ans et a doublé par rapport à 2019 dans de nombreux pays. Ces estimations ne tiennent pas encore compte des impacts négatifs des confinements sur les populations urbaines pauvres.

Graphique 2. **Tendances 2016-20 : estimations des personnes en situation de « crise » et au-delà au Sahel et en Afrique de l'Ouest**

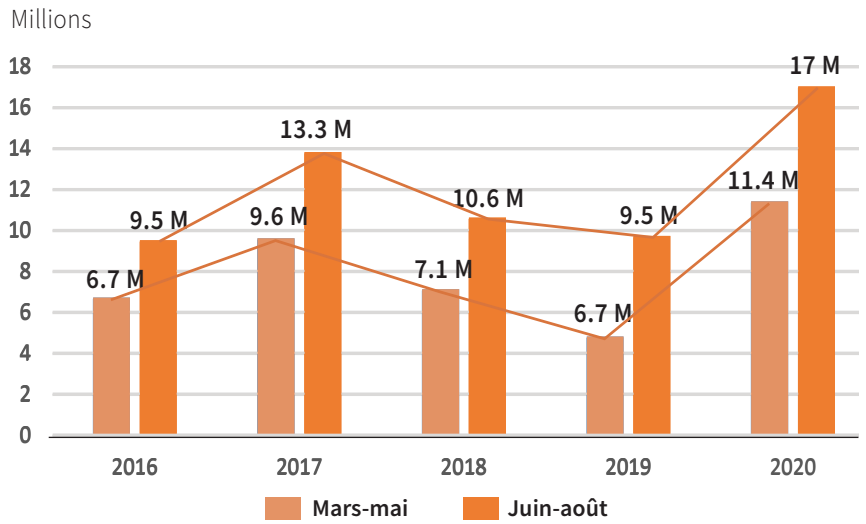

Note : La comparaison de ces données dans le temps donne une tendance générale mais doit être utilisée avec précaution (Page 9).

Source : Analyse du Cadre harmonisé, 2016-2020, données de mars ; calculs de l'auteur. Graphique : © CSAO/OCDE.

FOYERS D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË

NIGÉRIA : 7.1 MILLIONS DE PERSONNES EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË

Le Nigéria représente à lui seul 42 % de la population de la région en situation d'insécurité alimentaire aiguë. En termes de nombres absolus, le Nigéria se place au 10e rang des pays ayant connu les pires crises alimentaires en 2019 avec 5 millions de personnes en insécurité alimentaire. Un an plus tard, selon l'analyse du CH (mars 2020), près de 5.1 millions de personnes avaient toujours besoin d'une aide immédiate (phases 3-5) en mars-mai 2020, notamment 1.4 million dans l'État de Borno, 1 million dans l'État de Yobe et 0.5 million dans l'État d'Adamawa. Le nombre de personnes en insécurité alimentaire a augmenté de 1.1 million depuis octobre-décembre 2019. En mars 2020, les analyses du CH estimaient que 7.1 millions de personnes devraient être dans une situation de « crise » et au-delà (phases 3-5) en juin-août 2020.

Carte 3.

Situation alimentaire et nutritionnelle au Nigéria, juin-août 2020, situation projetée

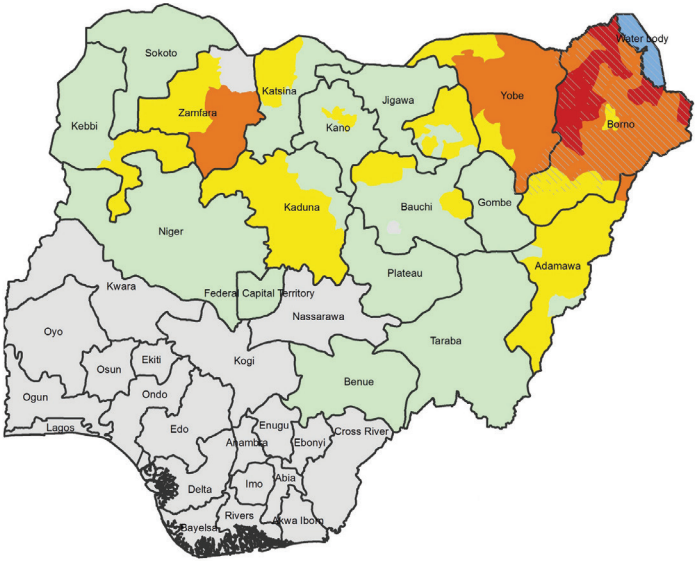

Phases d'insécurité alimentaire

Zones partiellement inaccessibles | Non analysé

Phase 1 : Minimale | Phase 2 : Sous pression | Phase 3 : Crise | Phase 4 : Urgence | Phase 5 : Famine

Source : Analyse nationale du Cadre harmonisé, Abuja, Nigéria, mars 2020. Carte : © CILSS.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

UNE SITUATION QUI S'AGGRAVE

Une mise à jour de l'analyse du CH a été préparée en juin 2020 dans quatre États sensibles : Adamawa, Borno, Kano et Yobe. Elle analysait les impacts de la crise sanitaire en cours dans le contexte extrêmement fragile du nord-est du Nigéria et de l'importance stratégique de l'État de Kano en tant que plateforme commerciale du nord-ouest. Selon cette analyse, près de 8.65 millions de Nigérians étaient en situation de « crise » et au-delà (phases 3-5) en juin-août 2020, ce qui signifie que 2.7 millions de personnes supplémentaires étaient dans le besoin d'une aide d'urgence comparée à la première estimation de novembre 2019 (Tableau 2). Un Nigérian sur deux en insécurité alimentaire vit dans le nord-est du pays. Le nombre de personnes en situation de « crise » (phase 3) a également fortement augmenté dans l'État de Kano, passant de 578 000 personnes (estimations de mars) à 1.4 million de personnes (juin). L'augmentation de ces chiffres reflètent l'impact combiné des crises sécuritaire et sanitaire. Ces estimations ne représentent que partiellement la réalité, l'analyse du CH ne couvrant qu'environ la moitié de la population du Nigéria (111 millions de personnes).

Tableau 2. **Mises à jour de l'analyse du CH au Nigéria, projections de juin-août 2020**

ESTIMATIONS	NOVEMBRE 2019	MARS 2020	JUIN 2020
Nombre de personnes en insécurité alimentaire (phases 3-5)	**5.94 millions**	**7.10 millions**	**8.65 millions**

Source : Analyse nationale du Cadre harmonisé, Abuja, Nigéria, novembre 2019, mars 2020 et juin 2020.

La situation globale du Nigéria est plus grave : le sud urbain a été lourdement affecté par les conséquences négatives des confinements liés à la pandémie de Covid-19 et a limité le commerce régional avec les pays voisins. La fermeture de la frontière avec le Bénin et le Niger (depuis août 2019) a contribué à l'augmentation des prix alimentaires. Les mesures préventives pour contenir la propagation de la pandémie de Covid-19 ont fortement touché les travailleurs informels de l'économie urbaine. Les Nigérians dépendent fortement de leurs achats alimentaires sur les marchés qui affichent les prix parmi les plus élevés en Afrique de l'Ouest. Selon une étude du Bureau national des statistiques, les Nigérians déboursent en moyenne 56.7 % des dépenses totales du ménage en produits alimentaires. L'ampleur réelle de l'insécurité alimentaire au Nigéria n'est pas encore connue.

CHAMP ÉTENDU DE L'ANALYSE

L'analyse du CH a été conduit par le CILSS, le gouvernement du Nigéria ainsi que ses partenaires. Elle a couvert 16 des 36 États fédéraux ainsi que le Territoire fédéral de la capitale (FCT) : Adamawa, Bauchi, Benue, Borno, Gombe, Jigawa, Kaduna, Kano, Katsina, Kebbi, Niger, Plateau, Sokoto, Taraba, Yobe et Zamfara. Pour la première fois, quatre communes (LGA) complètement inaccessibles de l'État de Borno ont été analysées *via* des enquêtes à distance et des outils d'observation (Abadam, Guzamala, Kukawa et Marte). La situation sécuritaire reste extrêmement instable. Les principales parties prenantes au Nigéria ont appelé à un déploiement rapide et coordonné de l'aide alimentaire et humanitaire dans les zones à accès limité, notamment avec l'appui militaire afin d'ouvrir ces zones et de permettre l'accès aux populations vulnérables.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

UN CONFLIT ENRACINÉ AU NORD-EST DU NIGÉRIA

Le nord-est du Nigéria fait face à une insurrection islamiste depuis 2008. Ce conflit violent a fortement fragilisé les moyens d'existence précaires des populations, entraînant une crise humanitaire profonde. Les États d'Adamawa, de Borno et de Yobe ont enregistré des niveaux très élevés d'insécurité alimentaire au cours de la dernière décennie (Graphique 3). L'insécurité alimentaire y est chronique. Les déplacements de population à grande échelle ont impacté négativement les activités productrices des moyens d'existence au sein des ménages des personnes déplacées et des populations d'accueil.

Entre 2016-20, le nord-est du Nigéria comptait en moyenne près de 3.7 millions de personnes ayant un besoin urgent d'aide humanitaire et alimentaire chaque année. Le nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë a atteint un pic à Borno en juin-août 2017 (3.7 millions). Les membres du RPCA ont tiré la sonnette d'alarme dès décembre 2016 et publié une déclaration encourageant les partenaires internationaux à développer des réponses plus structurelles, basées sur une vision à long terme et un plan de redressement pour ces zones de conflits.

Graphique 3. **Populations en situation de « crise » et au-delà au nord-est du Nigéria, juin-août 2016-20**

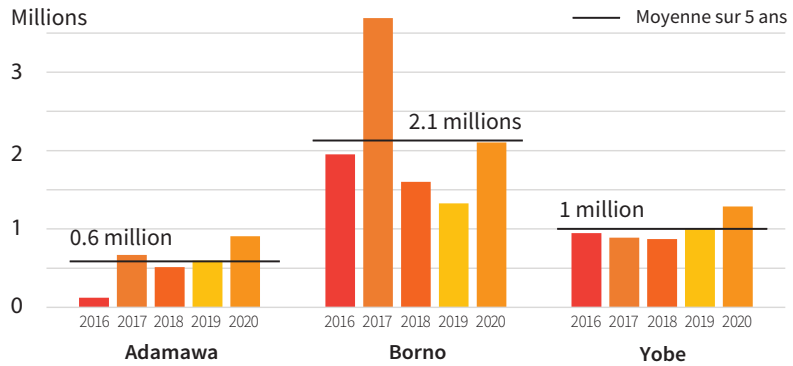

Source : Analyse nationale du Cadre harmonisé, Nigéria, mars 2016-20 ; calculs de l'auteur. Graphique : © CSAO/OCDE.

Carte 4.
Situation alimentaire et nutritionnelle au nord-est du Nigéria : 4.3 millions de personnes en situation de « crise » et au-delà

Situation projetée : **juin-août 2020**

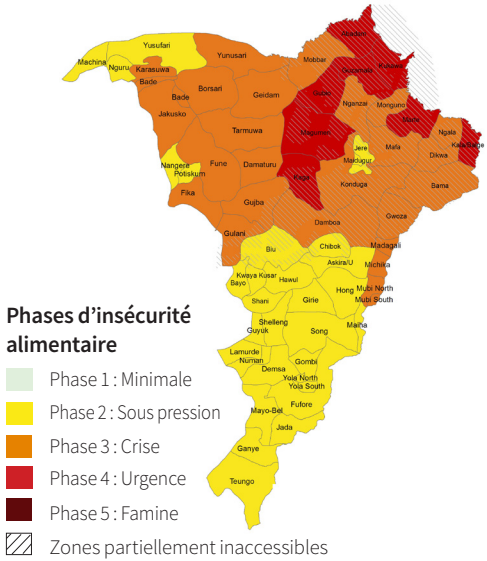

Source : Analyse nationale du Cadre harmonisé, Abuja, Nigéria, mars 2020. Carte : © CILSS.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Graphique 4. **Estimations des personnes en situation de « crise » et au-delà au nord-est du Nigéria, juin-août 2020 (données du CH, juin 2020)**

ADAMAWA

910 K ou 18.4 % de la population analysée en situation de « crise » et au-delà (phases 3-5)

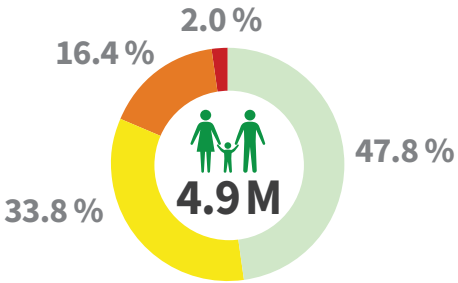

BORNO

2.1 M ou 35.8 % de la population analysée en situation de « crise » et au-delà (phases 3-5)

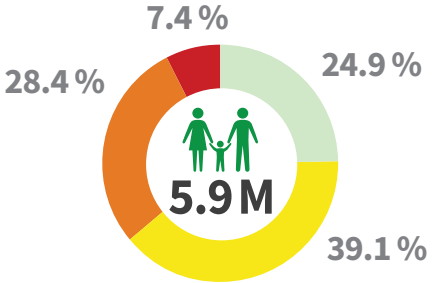

YOBE

1.3 M ou 29.7 % de la population analysée en situation de « crise » et au-delà (phases 3-5)

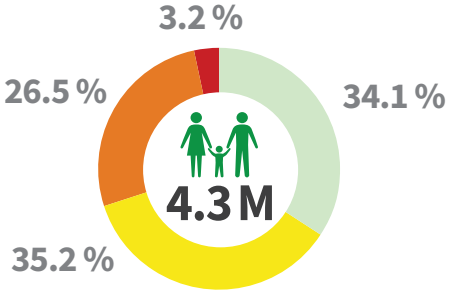

SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU NORD-EST DU NIGÉRIA

Estimations des populations par phase d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, situation projetée, juin-août 2020

État	Population analysée	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5	Phases 3-5	
		# personnes	# personnes	# personnes	# personnes	# personnes	# personnes	%
Adamawa	4 946 724	2 366 919	1 670 980	813 429	95 396	-	908 825	18.4
Borno	5 884 116	1 465 472	2 298 249	1 671 264	433 498	-	2 104 762	35.8
Yobe	4 340 967	1 481 144	1 529 710	1 148 068	139 034	-	1 287 103	29.7
Total	**15 171 807**	**5 313 535**	**5 498 939**	**3 632 761**	**667 928**	**-**	**4 300 689**	**28.3**

Source : Analyse nationale du Cadre harmonisé, juin 2020 ; calculs de l'auteur. Graphique : © CSAO/OCDE.

LIPTAKO-GOURMA : > 2.7 MILLIONS DE PERSONNES EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË

La région du Liptako-Gourma – composée des zones frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Niger – est le deuxième foyer d'insécurité alimentaire aiguë dans la région. Si les définitions géographiques peuvent varier, les zones frontalières de ces trois pays concentrent une population en situation d'insécurité alimentaire largement plus importante que le reste de leur territoire respectif. Près de la moitié de la population en situation d'insécurité alimentaire de ces trois pays (2.7 millions sur 5.5 millions de personnes) vit dans cette région. Selon le CH de juin du Burkina Faso (Page 19), le nombre de personnes en « crise » et au-delà dans les régions au nord du Burkina Faso a augmenté d'environ 400 000, notamment dans la région du Sahel ; ce qui amène le nombre total de personnes ayant besoin d'une aide d'urgence à plus de 3 millions de personnes. L'insécurité alimentaire aiguë s'est aggravée principalement en raison de l'augmentation de l'insécurité et de la violence dans les régions transfrontalières, notamment les attaques terroristes perpétrées contre les populations civiles. 3 242 incidents sécuritaires ont été enregistrés depuis 2014 et près de 10 000 personnes ont perdu la vie (PAM, 2020). La persistance de la crise sécuritaire a entraîné des déplacements massifs de populations (Page 31).

Carte 5. **Situation alimentaire et nutritionnelle au Liptako-Gourma, juin-août 2020**

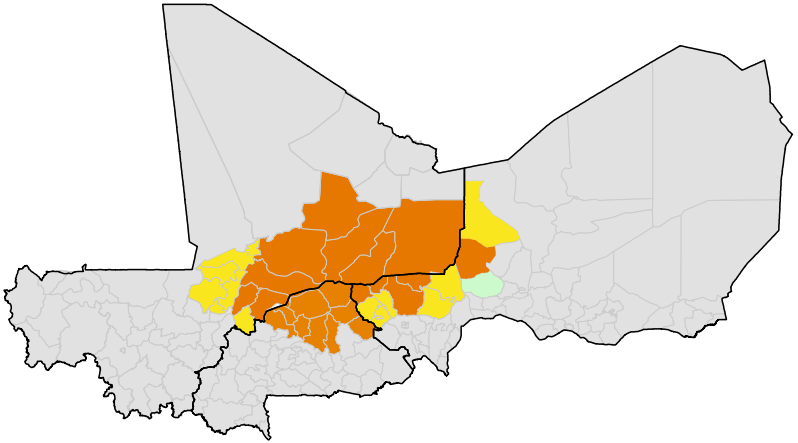

Phases d'insécurité alimentaire

Zones partiellement inaccessibles | Non analysé

Phase 1 : Minimale | Phase 2 : Sous pression | Phase 3 : Crise | Phase 4 : Urgence | Phase 5 : Famine

Burkina Faso : Centre-Nord (Bam, Namentenga et Sanmatenga) ; Nord (Loroum, Yatenga) et Sahel (Oudalan, Seno, Soum et Yagha)

Mali : Gao (Ansongo, Bourem et Gao), Ménaka, Mopti (Bandiagara, Bankass, Djenné, Douentza, Koro, Mopti, Tenenkou et Youwarou) et Tombouctou (Diré, Gourma Rharous et Niafunké)

Niger : Tahoua (Tahoua, Tassara et Tilia) et Tillabéri (Abala, Ayerou, Banibangou, Bankilaré, Filingué, Gotheye, Ouallam, Téra et Tillabéri)

Source : Analyses nationales du Cadre harmonisé du Burkina Faso, du Mali et du Niger, mars 2020.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Graphique 5. **Estimations des populations en situation de « crise » et au-delà au Liptako-Gourma, juin-août 2020**

BURKINA FASO
CENTRE-NORD, NORD ET SAHEL*

1.4 M ou 32.5 % de la population analysée en situation de « crise » et au-delà (phases 3-5)

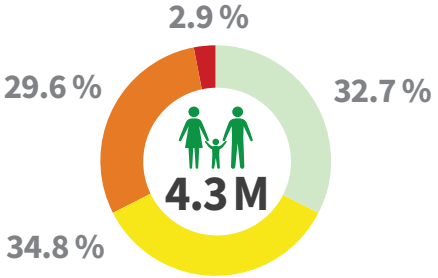

MALI
GAO, MÉNAKA, MOPTI ET TOMBOUCTOU*

813 K ou 19.3 % de la population analysée en situation de « crise » et au-delà (phases 3-5)

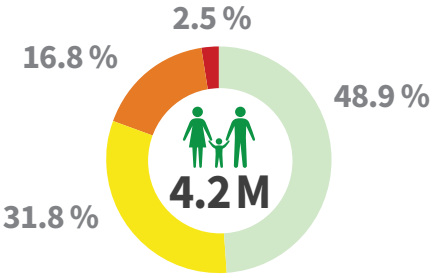

NIGER
TAHOUA ET TILLABÉRI*

486 K ou 15.7 % de la population analysée en situation de « crise » et au-delà (phases 3-5)

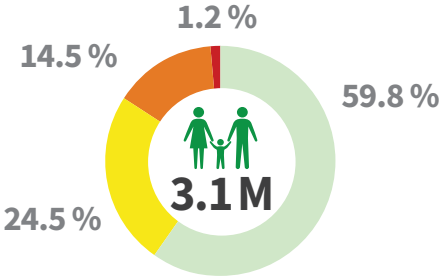

SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU LIPTAKO-GOURMA

Estimations des populations par phase d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, situation projetée, juin-août 2020

* Définition, Page 16

Zones frontalières*	Population analysée	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5	Phases 3-5	
		# personnes	# personnes	# personnes	# personnes	# personnes	# personnes	%
Burkina Faso	4 262 778	1 395 000	1 482 894	1 262 105	122 780	-	1 384 884	32.5
Mali	4 204 817	2 055 203	1 336 657	706 735	106 223	-	812 958	19.3
Niger	3 090 874	1 848 001	757 095	446 445	39 333	-	485 778	15.7
Liptako-Gourma	**11 558 468**	**5 298 203**	**3 576 644**	**2 415 285**	**266 313**	**-**	**2 683 619**	**23.2**

Source : Analyses nationales du Cadre harmonisé du Burkina Faso, du Mali et du Niger, mars 2020 ; calculs de l'auteur. Graphique : © CSAO/OCDE.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE RÉCURRENTE

La région du Liptako-Gourma est devenue une zone d'insécurité alimentaire récurrente. Au cours des 7 dernières années, la région comptait en moyenne 1.43 million de personnes chaque année ayant besoin d'une aide alimentaire et humanitaire, dont 114 000 personnes en situation d'urgence. De plus, chaque année, au cours de la saison de soudure, environ 4 millions de personnes supplémentaires vivent « sous pression » (phase 2). En conséquence, près de la moitié de la population des régions frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Niger fait face à une situation difficile chaque année, nécessitant un soutien extérieur continu. À ce jour, une personne sur quatre dans le Liptako-Gourma dépend de l'aide alimentaire. Cette situation consternante met en lumière la nécessité d'investissements structurants dans cette région transfrontalière fragile.

Graphique 6. **Estimations des personnes en insécurité alimentaire aiguë au Liptako-Gourma (phases 3-4), juin-août 2014-20**

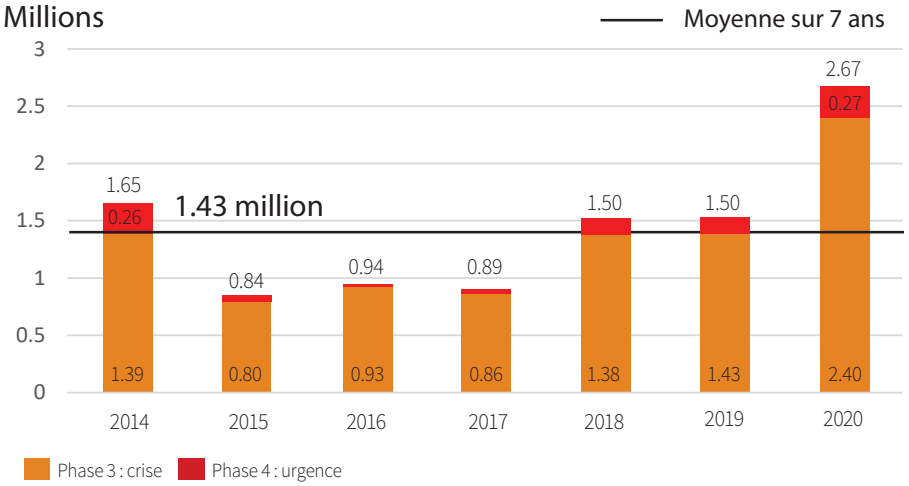

Source : Analyses nationales du Cadre harmonisé du Burkina Faso, du Mali et du Niger, mars 2020 et Rapport mondial des crises alimentaires 2020 pour les données de 2014-19, p. 41 ; calculs de l'auteur. Graphique : © CSAO/OCDE.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

BURKINA FASO : 3.3 MILLIONS DE PERSONNES EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË

Selon l'analyse du CH de juin 2020 qui prend en compte la détérioration de la situation sécuritaire, les niveaux élevés de malnutrition et les conséquences de la pandémie de Covid-19, le nombre de personnes en « crise » et au-delà a plus que doublé au Burkina Faso, passant de 1.6 million (CH de mars) à 3.3 millions. Ouadalan et Soum, deux provinces de la région Sahel, se sont retrouvées en phase d'urgence. En juin-août 2020, près de 6 100 et 5 300 personnes respectivement ont sombré dans une situation de famine (phase 5), rendant cette situation plus grave que celle du nord-est du Nigéria. Une personne sur deux avait besoin d'une aide d'urgence. Malgré la réponse humanitaire en cours, il y a urgence à apporter un soutien supplémentaire (Page 51).

3.3 M ou 15.7 % de la population analysée en situation de « crise » et au-delà (phases 3-5)

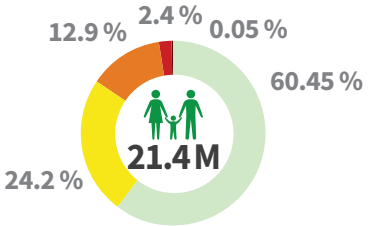

Carte 6.

Situation alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso, juin-août 2020

Situation courante (données CH, juin 2020)

- 2 760 000 personnes en crise
- 507 500 personnes en urgence
- 11 400 personnes souffrant de la faim

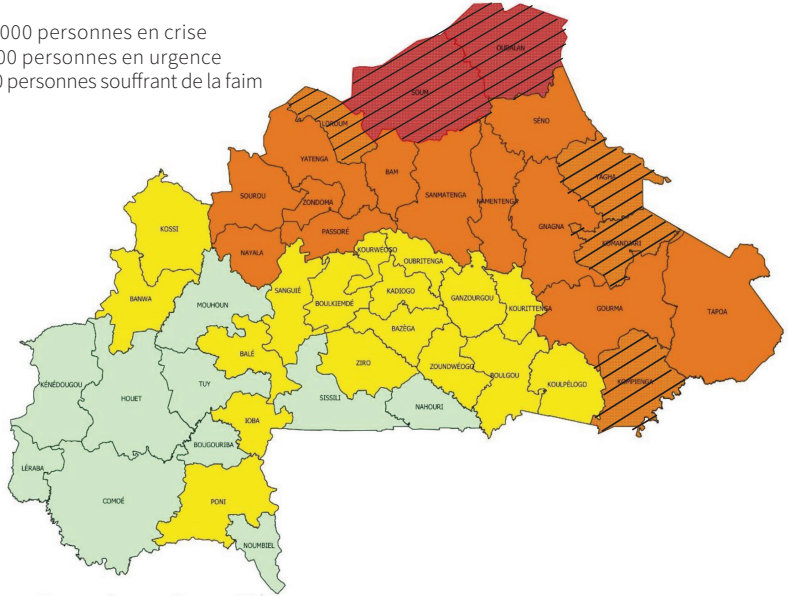

Phases d'insécurité alimentaire

Zones partiellement inaccessibles | Non analysé

Phase 1 : Minimale | Phase 2 : Sous pression | Phase 3 : Crise | Phase 4 : Urgence | Phase 5 : Famine

Source : Analyse nationale du Cadre harmonisé, Ouagadougou, Burkina Faso, juin 2020. Carte : © CILSS.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

SIERRA LEONE : 1.3 MILLION DE PERSONNES EN INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË

Ce petit pays côtier compte parmi les foyers d'insécurité alimentaire, avec plus d'1 million de personnes en situation d'insécurité alimentaire, principalement dans les districts de Bonthe, Kenema et Moyamba. Si l'on considère la taille relativement petite de sa population (8.3 millions d'habitants), la Sierra Leone est le pays ayant le taux de prévalence nationale de l'insécurité alimentaire aiguë le plus élevé (15.8 %). Près de la moitié de sa population est « sous pression » (phase 2). Suite à la crise de l'Ebola en 2014-16, la Sierra Leone est restée fragile face aux chocs intérieurs et extérieurs. En 2019, les chocs économiques ont été le principal facteur de l'insécurité alimentaire. La monnaie nationale a perdu 10 % de sa valeur depuis 2018 (CILSS, 2019). La Sierra Leone a également enregistré une diminution de 15 % de sa production de céréales, par rapport à la moyenne sur cinq ans, en raison de conditions météorologiques défavorables ; ce qui a augmenté la dépendance du pays aux importations de produits alimentaires. De nombreux ménages de petits exploitants ont adopté des stratégies négatives telles qu'une consommation alimentaire réduite/irrégulière ou la consommation des graines prévues pour les semences. Selon la FAO, en mars 2020, 60 % des ménages ont dépensé plus de 65 % de leurs revenus pour l'alimentation. La malnutrition aiguë sévère (MAS) des enfants de moins de cinq ans a atteint un pic en juin 2020, 88 500 enfants ont été admis pour des soins (Page 22).

Carte 7 & Graphique 7.

Estimations des personnes en situation de « crise » et au-delà en Sierra Leone, juin-août 2020

Situation projetée : **juin-août 2020**

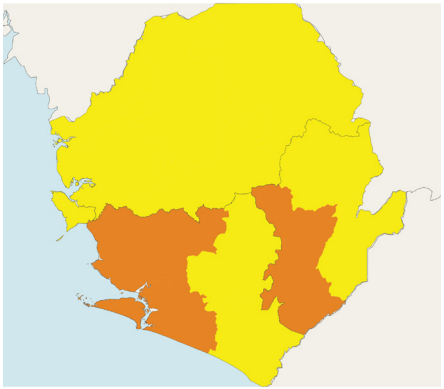

SIERRA LEONE

1.3 M ou 15.8 % de la population analysée en situation de « crise » et au-delà (phases 3-5)

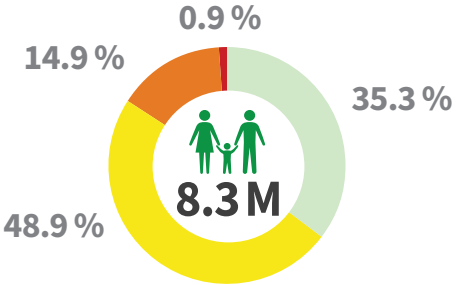

Phases d'insécurité alimentaire

Zones partiellement inaccessibles | Non analysé

Phase 1 : Minimale | Phase 2 : Sous pression | Phase 3 : Crise | Phase 4 : Urgence | Phase 5 : Famine

Source : Analyse nationale du Cadre harmonisé, Freetown, Sierra Leone, mars 2020. Carte : © CILSS.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

MALNUTRITION

MALNUTRITION AIGUË

La malnutrition aiguë persiste dans toute la région, notamment dans les pays sahéliens où les prévalences de malnutrition aiguë globale (MAG) dépassent régulièrement le seuil élevé de 10 % (OMS). Début 2020, plus de 8.1 millions de cas de MAG (dont 2.5 millions attendus avec sa forme la plus sévère - MAS) étaient attendus parmi les enfants de moins de 5 ans dans ces pays. Selon de nouvelles estimations menées par l'UNICEF et le PAM en mai 2020, le nombre de cas de MAG risquait d'augmenter de 20 % dans le contexte de la pandémie de Covid-19 (impacts socio-économiques sur les ménages, les systèmes alimentaires et la couverture des services essentiels de nutrition). Au début de la pandémie, l'UNICEF estimait à 30 % la réduction de la couverture des services essentiels en nutrition. Ces perturbations ont atteint un niveau beaucoup plus élevé dans les pays ayant adopté des mesures de confinement et dans les pays touchés par les conflits, où les services nutritionnels ont été parfois totalement interrompus. Des déplacements massifs de populations, la limitation de l'accès aux services sociaux de base et un accès humanitaire de plus en plus restreint ont aggravé la situation nutritionnelle de millions de femmes et d'enfants. Si les acteurs du secteur de la nutrition ont adapté les services préventifs et curatifs afin d'assurer la continuité des services nutritionnels, des perturbations sont d'ores et déjà observées.

Carte 8. **Malnutrition aiguë globale au Sahel et en Afrique de l'Ouest, novembre 2020**

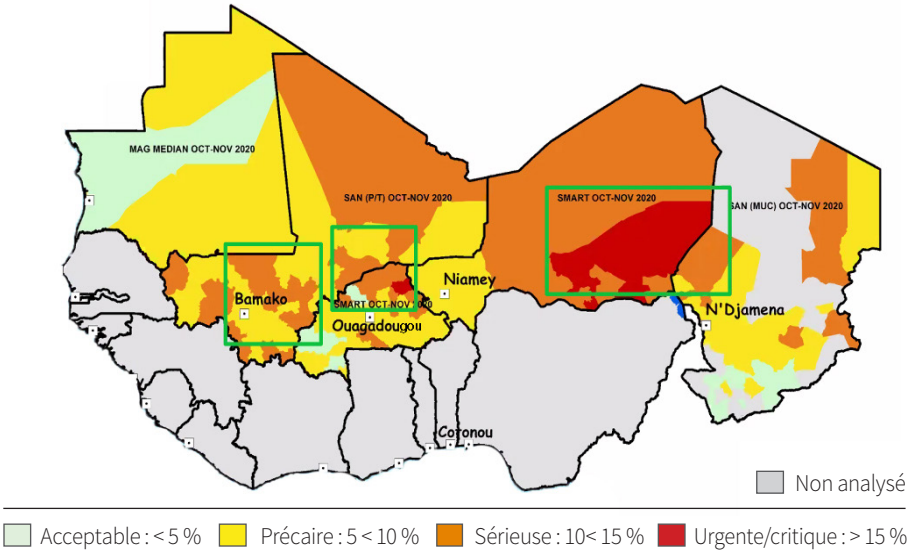

Source : Comité technique du CH, novembre 2020, composé des représentants nationaux et des partenaires (AFD, ACF, CEDEAO, CILSS, FewsNet, Save the Children, Oxfam, PAM, UNICEF, UE et USAID). Carte : © CILSS.

Ce texte a été préparé sur la base d'une contribution de l'UNICEF/Bureau Afrique de l'Ouest et du Centre.

NOUVELLES ADMISSIONS D'ENFANTS MALNUTRIS

Selon les données recueillies par le CILSS dans sept pays sahéliens et côtiers, plus d'1 million d'enfants malnutris ont été admis pour des soins de malnutrition aiguë modérée ou sévère entre janvier et août 2020. La majorité des cas ont été enregistrés au Niger, au Nigéria et au Tchad. Les pays côtiers tels que le Bénin, la Gambie, le Sénégal et le Togo comptent moins de 10 000 nouvelles admissions. Toutefois, la remontée difficile des données nutritionnelles au sein des systèmes d'information nationaux sanitaires reste un défi majeur dans la majorité de ces pays .

Graphique 8.

Prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et modérée, admissions, janvier-août 2020

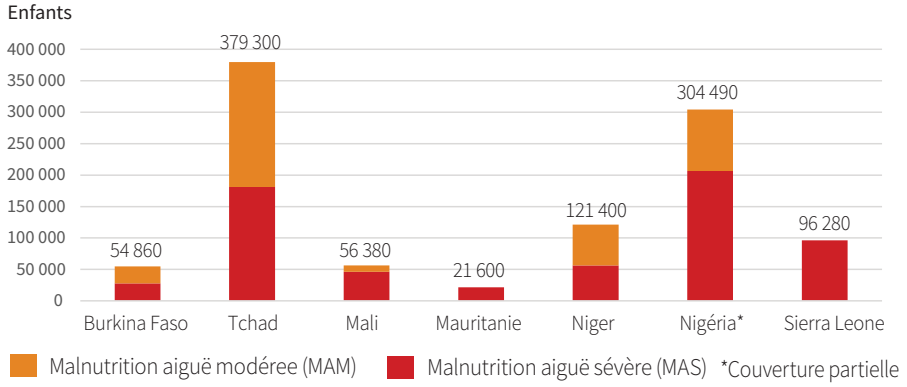

Source : CILSS (2020), *Impact de la pandémie de Covid-19 sur la situation alimentaire et nutritionnelle*, note de veille, n° 1-5 ; calculs de l'auteur. Graphique : © CSAO/OCDE.

DÉFINITIONS

Le poids et la taille des enfants de moins de 59 mois sont utilisés comme mesures proxy pour la santé générale de la population globale. L'indice poids-taille (IPT- émaciation) fournit l'indication la plus précise de la malnutrition aiguë pour une population à un instant T.

La malnutrition aiguë modérée (MAM) est définie par un rapport poids/âge entre -3 et -2 z-scores en dessous de la médiane pour des enfants de 0-59 mois ; pour des enfants de 6-59 mois : 115 < périmètre brachial (PB) < 125 mm.

La malnutrition aiguë sévère (MAS) est définie par un rapport poids/âge inférieur de – 3 z-scores à la médiane pour des enfants de 0-59 mois ; pour des enfants de 6-59 mois : PB < 115 mm ou la présence d'œdèmes bilatéraux

La malnutrition aiguë globale (MAG) englobe la présence de la MAM et de la MAS pour une même population. Des taux de prévalence élevés en dehors des normes saisonnières sont particulièrement inquiétants. Un taux de MAG supérieur à 10 % indique une urgence.

Source : OMS, HCR, FICR, PAM (2000), *The management of nutrition in major emergencies.*

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

MORBIDITÉ ET MALNUTRITION AU NIGÉRIA

Du 1er juin au 20 juillet 2020, le gouvernement du Nigéria a rapporté près de 311 000 nouvelles admissions d'enfants dans les 16 États analysés et dans sa capitale (FCT) (Tableau 3). Les États de Jigawa (42 %), Borno (23 %) et Niger (16 %) ont enregistré les taux de morbidité les plus élevés. La majorité des établissements de santé sont restés opérationnels au nord du Nigéria.

Le Graphique 9 montre une augmentation des taux de malnutrition pendant la période d'insécurité alimentaire saisonnière typique. La disponibilité limitée des produits alimentaires réduit le pouvoir d'achat des personnes qui prennent soin des enfants et affecte ainsi leur accès aux aliments sains et nutritifs.

Graphique 9. **Prise en charge de la malnutrition au Nigéria*, admissions, janvier-août 2020**

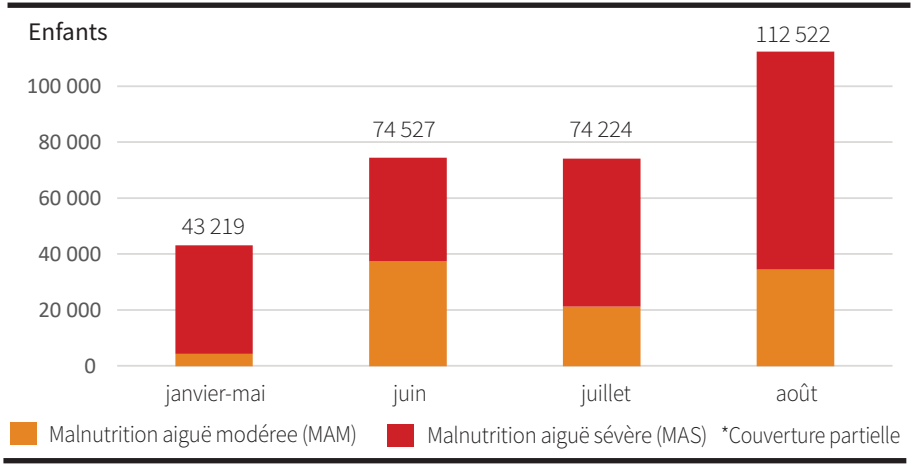

Source : CILSS (2020), *Impact de la pandémie de Covid-19 sur la situation alimentaire et nutritionnelle*, note de veille, n° 1-5. Graphique : © CSAO/OCDE.

Tableau 3.

Morbidité & malnutrition au Nigéria

1er juin - 20 juillet 2020, nombre d'admissions

ÉTAT	MORBIDITÉ	MAS	MAM
Adamawa	7 948	1 141	1 197
Bauchi	4 968	1 954	229
Benue	387	56	37
Borno	54 881	7 740	8 630
FCT	758	339	101
Gombe	n/a	2 253	n/a
Jigawa	100 565	4 076	n/a
Kaduna	n/a	2 737	n/a
Kano	22 245	17 514	497
Katsina	n/a	n/a	n/a
Kebbi	2 291	1 439	1 206
Niger	38 770	2 060	n/a
Plateau	2 138	28	371
Sokoto	n/a	1 620	7 896
Taraba	1 735	n/a	n/a
Yobe	n/a	9 952	1 151
Zamfara	n/a	n/a	n/a
Total	**236 686**	**52 909**	**21 315**

Source : Gouvernement du Nigéria, CILSS, FAO (2020), *Impact of Covid-19 on food and nutrition security in the 16 Cadre harmonisé States of Nigeria and FCT*, rapport n° 4, juillet 2020.

UN NIVEAU ÉLEVÉ DE MALNUTRITION AIGUË – MOINS D'ADMISSIONS

Bien que les impacts de la Covid-19 sur la situation nutritionnelle ne soit pas encore entièrement connus, des perturbations importantes sur la continuité des services de nutrition ont d'ores et déjà été observées. Par exemple, la couverture de supplémentation en vitamine A, visant les enfants de 6-59 mois, a diminué de 75 % au cours du premier semestre de 2020 comparé à la même période en 2019. Selon les données d'enquêtes de 2020 pour le Burkina Faso et le Niger, la situation nutritionnelle s'est également détériorée. Dans les six pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), un total de 718 629 enfants (6-59 mois) présentant une malnutrition aiguë sévère ont été admis en unité nutritionnelle entre janvier-septembre 2020. Ceci représente environ la moitié du nombre de cas attendus en 2020 (mai 2020, UNICEF/PAM). Selon les données des ministères nationaux de la santé, le nombre d'admissions d'enfants MAS dans les six pays sahéliens a diminué de 10 % par rapport à la même période en 2019. La Mauritanie est le seul pays qui enregistre une augmentation (+5.8 %) des nouvelles admissions MAS. La tendance à la baisse des nouvelles admissions pourrait s'expliquer par les impacts des mesures préventives qui ont engendré des limitations de mouvements, des annulations de certaines activités de masse, ainsi que la désertion des services de santé par les communautés de peur d'être contaminées. Davantage d'analyses doivent être menées pour mieux comprendre et expliquer ces tendances. Dans cette nouvelle réalité, un changement de paradigme opérationnel s'impose pour maintenir, intensifier et accélérer les services au profit des populations les plus vulnérables. Il est primordial de renforcer les approches multisectorielles visant à protéger le statut nutritionnel des femmes et des enfants et à prévenir toute détérioration de la situation nutritionnelle.

Carte 9. **Prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (MAS), variation annuelle du nombre d'admissions (2019), janvier-septembre 2020**

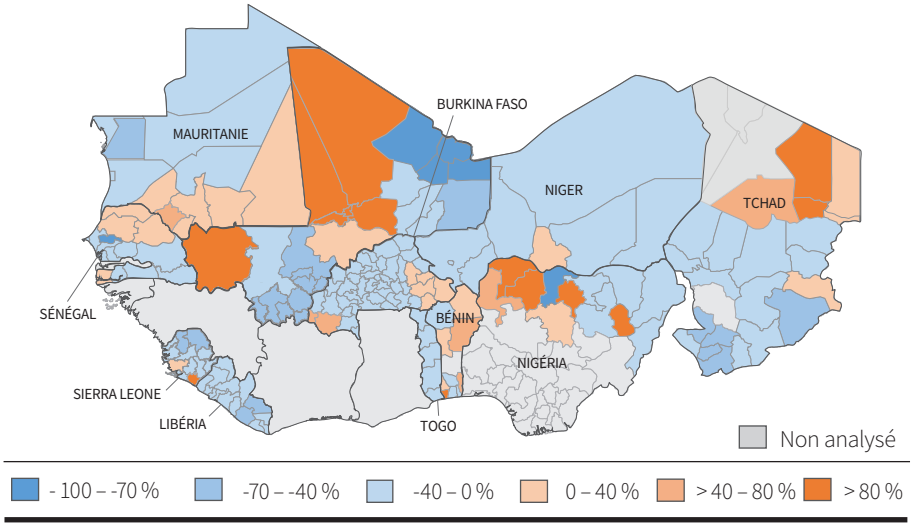

Source : Ministères nationaux de la santé, octobre 2020. Carte : © UNICEF.

Ce texte a été préparé sur la base d'une contribution de l'UNICEF/Bureau Afrique de l'Ouest et du Centre.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

MALNUTRITION CHRONIQUE PERSISTANTE

Près de 20 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique dans la région. Si le taux de prévalence a diminué dans certains pays, le nombre absolu d'enfants ayant un retard de croissance a augmenté beaucoup plus qu'ailleurs dans le monde. Environ un tiers des adolescentes ont leur premier bébé avant l'âge de 18 ans et la moitié d'entre elles souffrent d'anémie. Le mariage précoce et le grand nombre de grossesses augmentent la malnutrition qui se transmet de génération en génération. De nouvelles formes de malnutrition, comme le surpoids et de l'obésité, amplifient les défis. La problématique de la malnutrition est une situation chronique et requiert des interventions s'attaquant aux causes structurelles. Dans la Déclaration de Banjul (décembre 2018), les membres du RPCA appellent à une forte mobilisation dans la durée de toutes les parties prenantes pour inverser ces tendances négatives et dévastatrices. Elle interpelle les parties sur la nécessite d'accorder plus d'attention à la prévention, à la promotion des approches multisectorielles et communautaires et sur le besoin d'un engagement plus fort pour le financement durable de la nutrition. Les malnutritions aiguë et chronique doivent être abordées simultanément.

Carte 10.

Enfants de moins de 5 ans souffrant de retard de croissance

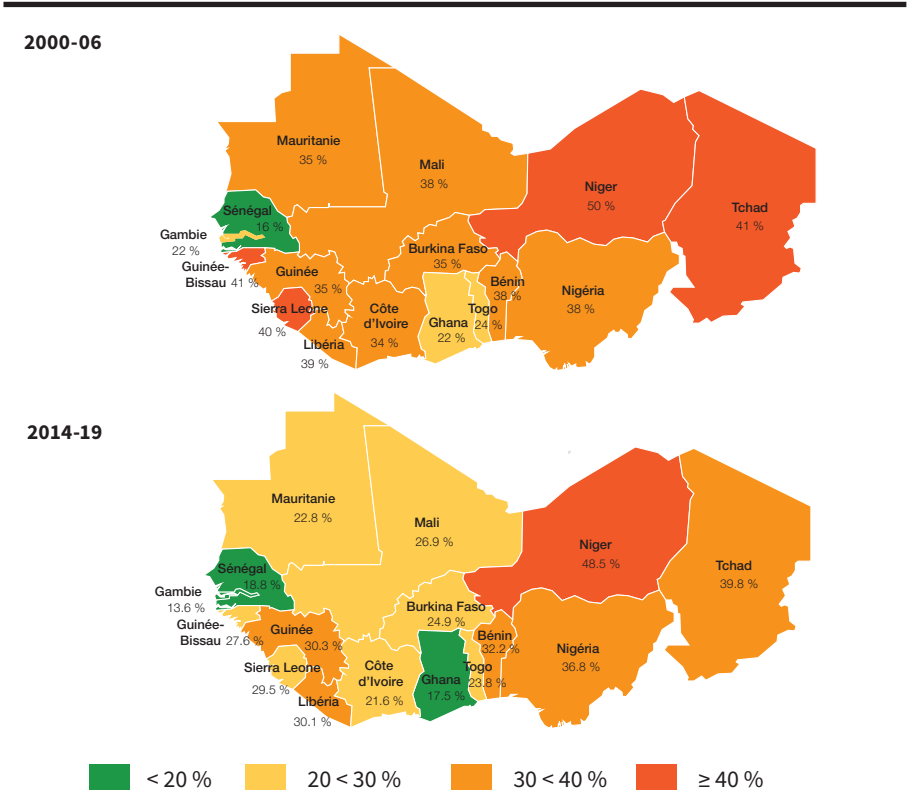

Sources: Banque mondiale, OMS, UNICEF (2020), *Joint Child Malnutrition Estimates*, édition 2020 ; Banque mondiale, OMS, UNICEF (2016), *Rapport mondial de la nutrition 2016*. Carte : CSAO/OCDE.

SITUATION PASTORALE

LES POPULATIONS PASTORALES SOUS TENSION

Bien avant l'irruption de la Covid-19, la situation pastorale était tendue en raison d'importants déficits fourragers, notamment en Mauritanie et au Sénégal ainsi que par endroits au Mali et au Niger. Cette situation a augmenté la compétition avec les agriculteurs pour l'accès à la terre, à l'eau et aux ressources. La crise sécuritaire a fortement perturbé les activités pastorales dans le Liptako-Gourma et dans le bassin du lac Tchad : fermeture de marchés à bétail, difficulté d'accès à certains pâturages, transhumance limitée ou interdite, entraînant un déplacement massif des populations pastorales dans les zones péri-urbaines. La situation s'est davantage aggravée avec les limitations de la mobilité liées à la Covid-19. La fermeture des marchés et les restrictions de mouvements ont lourdement impacté les populations pastorales et agropastorales. Ces dernières ont été parmi les populations les plus fortement touchées par les effets de la crise sanitaire et dépendent lourdement de l'aide extérieure. Une communauté pastorale sur quatre a reçu une aide pendant la soudure. La Mauritanie a lancé un programme agropastoral spécial de 4.1 millions d'euros. Plusieurs membres du RPCA se sont mobilisés pour mettre en place des initiatives de veille, renforcer les systèmes d'alerte précoce et coordonner les réponses. Par exemple, l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (APESS) a mené une analyse dans 12 pays membres quant aux impacts négatifs sur le fonctionnement des filières agropastorales. Le Réseau Billital Maroobé (RBM) a mis en place avec Action contre la faim (ACF) un outil de suivi qui a fourni des données hebdomadaires et analysé l'impact économique des mesures liées à la pandémie de Covid-19 sur les populations pastorales dans 11 pays. Du côté positif, l'apprentissage à distance a prouvé son efficacité. À l'avenir, cela pourrait donner lieu à de nouvelles opportunités d'éducation pour les populations pastorales.

Carte 11.

Anomalie de la production fourragère par rapport à la moyenne sur 20 ans (%)

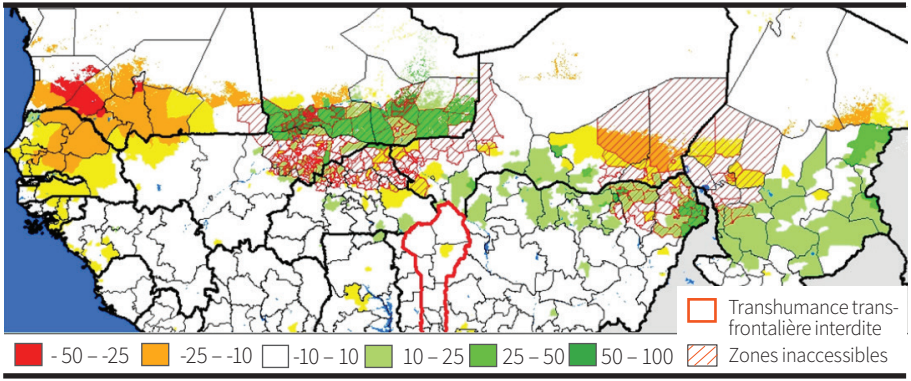

Source : CILSS (2020), *Impact de la pandémie de Covid-19 sur la situation alimentaire et nutritionnelle*, note de veille, n° 1, avril. Carte : © CILSS.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

SITUATION DE LA BIOMASSE

En octobre 2019, la disponibilité de la biomasse était globalement satisfaisante dans les pays du golfe de Guinée, même si certaines régions du NIgéria avaient franchi le seuil d'alerte. En revanche, la situation était particulièrement préoccupante en Mauritanie et au Sénégal qui ont souffert de déficits de biomasse pour la quatrième année consécutive. Selon une analyse réalisée par ACF, le GNAP et le RBM fin février 2020, 84 % des territoires sud-mauritaniens et 49.6 % des territoires nord-sénégalais n'étaient couverts que par du sol nu, sans aucun pâturage. De plus, des feux de brousse y ont détruit le peu de pâturage qui existait. La biomasse s'est depuis reconstituée. Les fortes pluies en juillet-août 2020 (Page 36) ont eu un impact positif. Pratiquement tous les pays sahéliens ont eu un surplus de biomasse par rapport à 2019 (Carte 13). C'est une bonne nouvelle pour les pasteurs qui peuvent s'attendre à une saison de soudure plus courte. Toutefois, la Mauritanie et certaines parties du Burkina Faso ont à nouveau enregistré des déficits. Par ailleurs, le renouvellement ou la reconstitution des troupeaux prend du temps. Une seule bonne année ne sera pas suffisante pour récuperer les zones sèches en Mauritanie et au Sénégal.

Carte 12. **Anomalie de production de biomasse en fin de saison des pluies, octobre 2019**

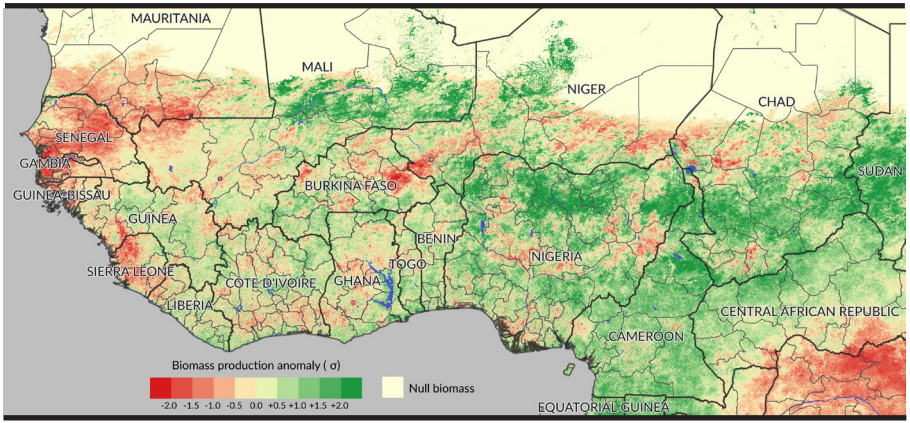

Source : Action contre la faim (2019), Octobre. Carte : © ACF.

Carte 13. **Anomalie de production de biomasse en fin de saison des pluies, octobre 2020**

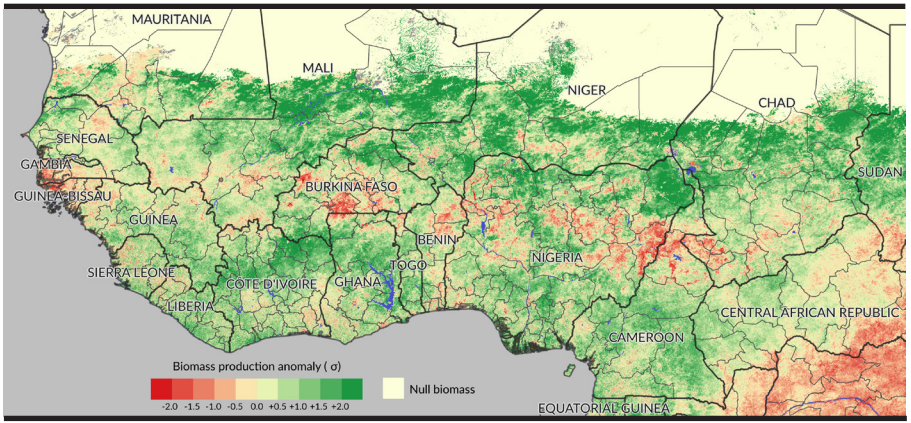

Source : Action contre la faim (2020), Octobre. Carte : © ACF.

ACCÈS AUX PÂTURAGES

En raison de l'insécurité persistante, l'accès aux pâturages a été très difficile dans la plupart des pays sahéliens, en particulier dans le Liptako-Gourma et les zones touchées par Boko Haram. Plusieurs régions sont devenues complètement inaccessibles et dépassent le seuil d'alerte de 75 %. Durant le début de la soudure, l'accès aux pâturages était encore possible dans certaines régions du Niger (Goudoumaria, Manesora, Ngourti), du Tchad (Batha Est, Fitri Bourkou, Lac et Kanem) et au Mali. Au Tchad, l'extrême sud, près de la frontière avec la République centrafricaine, était la seule région bénéficiant de pâturages abondants. À partir de juin 2020, l'accès aux pâturages est devenu extrêmement difficile dans de nombreuses parties du Burkina Faso, de la Mauritanie, du Niger et du Nigéria (États de Benue, Niger et Yobe) et dans certaines zones du Sénégal. L'accès aux pâturages s'est toutefois amélioré avec le début de la saison des pluies.

Carte 14. **Accessibilité et transhumance, juin 2020**

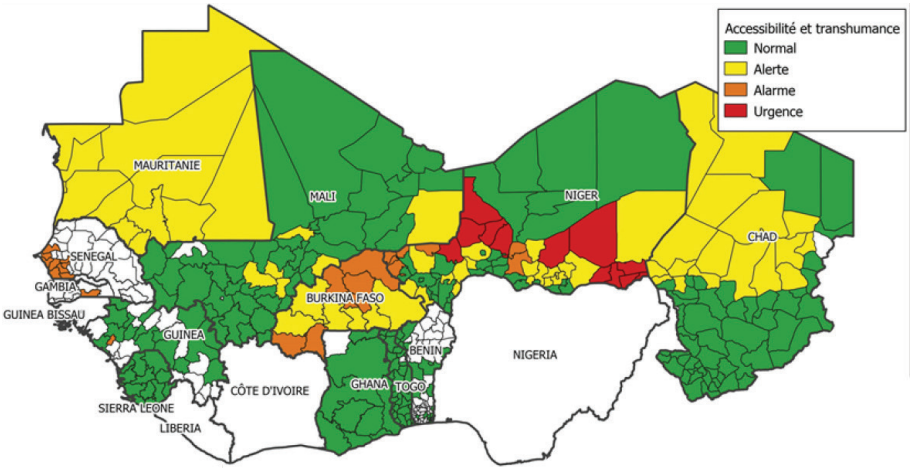

Source : CILSS (2020), *Impact de la pandémie de Covid-19 sur la situation alimentaire et nutritionnelle*, note de veille, n° 3, juin. Carte : © CILSS.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

TRANSHUMANCE – MOBILITÉ SAISONNIÈRE

La fermeture des frontières a perturbé les migrations saisonnières des pasteurs et de leur bétail entre les zones sahéliennes et côtières et à l'intérieur des pays. Si de nombreux pasteurs avaient déjà quitté leurs régions d'origine à la recherche de pâturages, leur retour a été difficile dû en raison des restrictions de déplacements liés à la pandémie de Covid-19. Les populations transhumantes transfrontalières ont eu besoin d'aide pour retourner vers leur foyer afin de limiter le risque des maladies animales et empêcher les potentiels conflits intercommunautaires. En juillet 2020, un certain nombre de pasteurs étaient toujours bloqués dans des pays d'accueil en raison de la fermeture des frontières et de l'insécurité. 150 d'entre eux avec près de 10 000 têtes de bétail venus du Burkina Faso ont été bloqués dans la zone frontalière du Togo (Kodjoare, Mandouri, Sagbeiebou). En juin 2020, la transhumance restait interdite dans presque toutes les régions du Niger et perturbée au Burkina Faso, au Ghana, au Nigéria (États de Benue, Niger et Plateau), en Mauritanie et au Sénégal. L'interdiction de transhumance entre les wilayas de Mauritanie a été levée. Les restrictions de déplacements ont entraîné de grandes concentrations de bétail dans de nombreuses zones frontalières (est du Burkina Faso, nord de la Côte d'Ivoire, sud de la Mauritanie, sud du Niger, zones frontalières entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger), augmentant le risque de maladies animales et de conflits avec les populations d'accueil.

Carte 15. **Restrictions de la mobilité et concentration d'animaux**

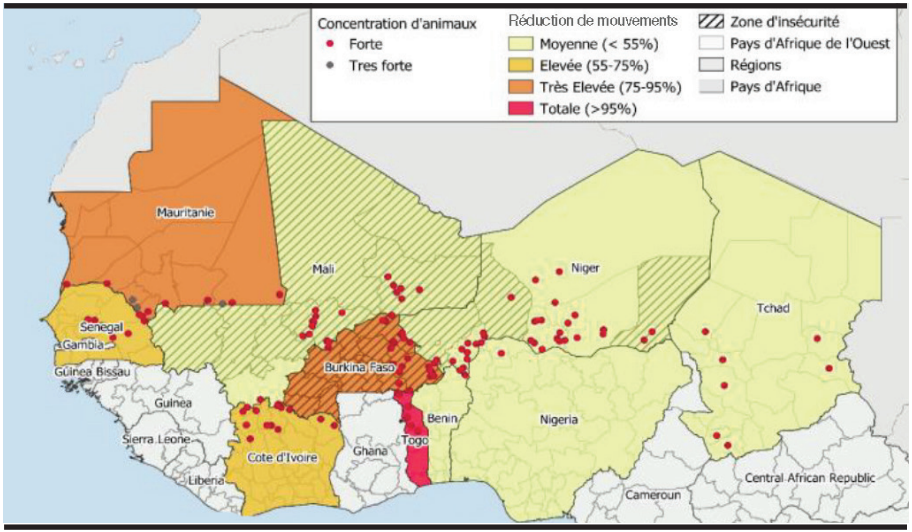

Source : Action contre la faim et Réseau Billital Maroobé (2020), bulletin d'information, juin. Carte : © ACF/RBM.

Bien avant la pandémie de Covid-19, la saison pastorale 2019-20 avait été restreinte par la décision du Nigéria de fermer ses frontières avec le Bénin et le Niger et l'interdiction ciblant la transhumance transfrontalière émise par le Bénin qui avait commencé en décembre 2019.

FACTEURS AGGRAVANTS

INSÉCURITÉ

L'insécurité a été et continue d'être un facteur aggravant de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les populations en situation d'insécurité alimentaire sont concentrées dans les zones touchées par les conflits, dans le Liptako-Gourma et le bassin du lac Tchad (Pages 14 et 16). De nombreuses zones d'insécurité alimentaire sont difficiles d'accès, ce qui complique l'analyse de la situation et l'acheminement de l'aide. Des obstacles logistiques supplémentaires sont venus freiner l'acheminement de l'aide humanitaire d'urgence. Beaucoup de ces régions souffrent d'une fragilité chronique (Page 18) et sont en insécurité alimentaire depuis plusieurs décennies, soit bien avant l'émergence des conflits. Au-delà de l'aide d'urgence, ces régions fragiles requièrent des investissements structurants sur le long terme.

Carte 16. **Insécurité alimentaire et nutritionnelle & événements violents**

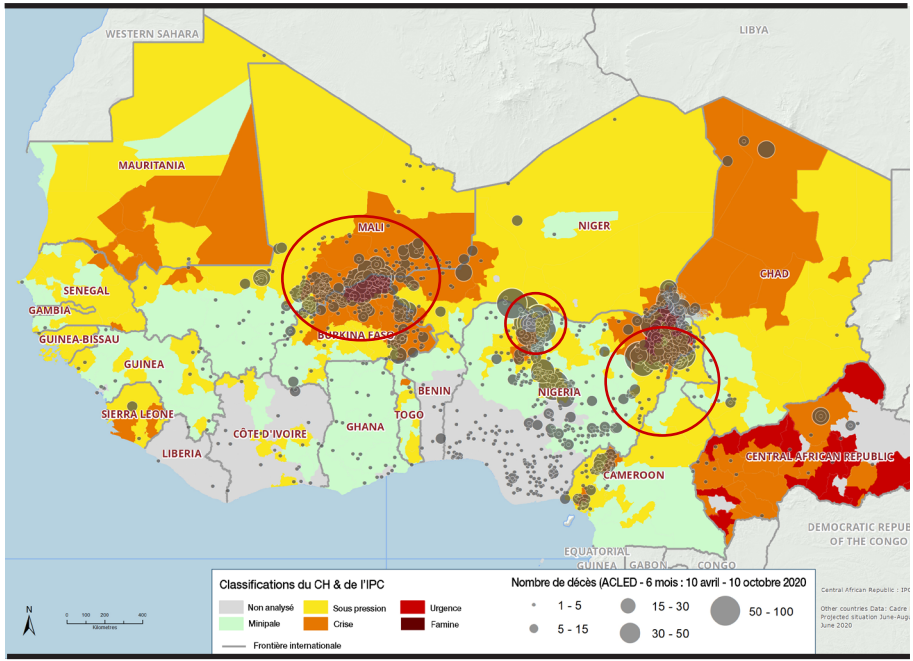

Sources : Analyse du Cadre harmonisé, mars 2020 et juin 2020 ; ACLED, novembre 2020. Carte : © PAM.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

DÉPLACEMENTS MASSIFS

La persistance de la crise sécuritaire a enclenché des déplacements internes massifs, notamment au Burkina Faso, fragilisant ou détruisant les moyens d'existence des populations et sapant les préparatifs de la prochaine campagne agricole. De nombreux agriculteurs ont dû fuir et abandonner leurs fermes. En juin 2020, le Liptako-Gourma comptait 715 000 personnes déplacées internes et 107 000 réfugiées, ajoutant une pression supplémentaire sur des populations d'accueil déjà fragiles. Le Burkina Faso à lui seul comptait près de 1 million de PDI dès août 2020. Cette situation impacte directement les activités agricoles et l'élevage. L'analyse des images satellites du Programme alimentaire mondial (PAM) a révélé des pertes significatives de terres agricoles dans le Liptako-Gourma.

Graphique 10. **Nombre de personnes déplacées internes au Burkina Faso, au Mali et au Niger, juin 2020**

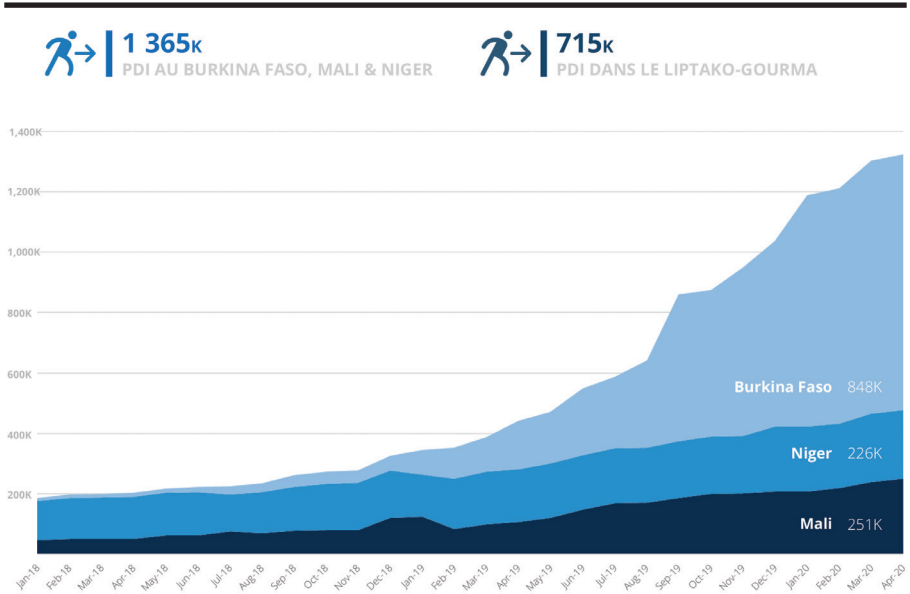

Source : ALG, PAM (2020), *Conflits persistants, pertes de terres agricoles et insécurité alimentaire récurrente dans la région du Liptako-Gourma*. Graphique : © PAM.

HAUSSE DES PRIX ALIMENTAIRES

Cumulées à l'inflation saisonnière traditionnelle, les augmentations de prix liées à la Covid-19 et aux restrictions ou interruptions des approvisionnements ont aggravé l'insécurité alimentaire. Les pays ayant enregistré une baisse de production (Gambie, Sénégal, Sierra Leone) connaissaient déjà une augmentation des prix des céréales sèches alors que les réserves déclinaient en avril. Selon le suivi des marchés mené par le CILSS, 9 pays sur 17 ont enregistré une augmentation du prix des céréales de 10 % au-dessus de la moyenne sur cinq ans. Le prix des céréales a augmenté de plus de 50 % par rapport à la moyenne sur 5 ans au Libéria, au Nigéria et en Sierra Leone. Le Sénégal, pays normalement moins touché par l'augmentation saisonnière des prix, a enregistré une augmentation de 15 % du prix des céréales par rapport à la moyenne sur 5 ans, alors que le Mali et la Mauritanie n'ont connu presque aucune augmentation. Toutefois, l'impact des prix élevés sur la situation alimentaire et nutritionnelle a été probablement moins ressenti que ce qui avait été craint au début de la crise (à l'exception du Nigéria, du Libéria et de la Sierra Leone qui souffrent des chocs macroéconomiques). De nombreux plans nationaux de réponse (Page 38) ont inclus un soutien direct et immédiat aux populations les plus vulnérables (distribution gratuite de céréales, prix subventionnés et transferts d'argent liquide) pour augmenter la disponibilité des biens alimentaires et améliorer l'accès à l'alimentation. Les prix des biens alimentaires ont été très volatiles tout au long de 2019-20, nécessitant une surveillance étroite.

Carte 17.

Prix des céréales par rapport à la moyenne sur 5 ans, septembre-octobre 2020

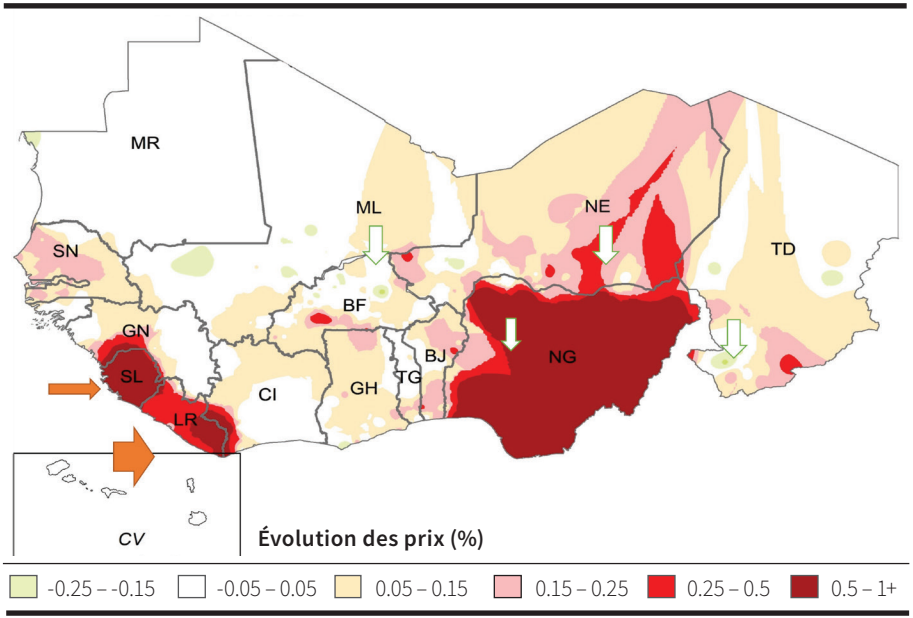

Source : CILSS (2020), réunion du PREGEC, novembre 2020. Carte : © CILSS.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

IMPACTS LIÉS À LA PANDÉMIE DE COVID-19

De nombreuses mesures visant à faire face à la crise sanitaire ont des effets imbriqués à court, moyen et long termes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Selon les différents scénarios envisagés, le nombre de personnes en insécurité alimentaire était vu comme pouvant doubler ou tripler. En avril 2020, les membres du RPCA ont estimé que des crises sanitaire et sécuritaire pouvaient faire basculer 51 millions de personnes supplémentaires dans une situation de crise alimentaire. Ces projections ne sont pas concrétisées. L'incidence du coronavirus en Afrique a été globalement beaucoup plus faible que prévu, malgré une capacité à tester limitée et un manque de données. De plus, de nombreux programmes de filets de sécurité ont permis de protéger les ménages les plus vulnérables. Néanmoins, la pandémie a affecté les systèmes alimentaires en perturbant les chaînes d'approvisionnement. Elle a par ailleurs provoqué la perte de revenus et d'emploi, la réduction des services sociaux, la perturbation des services de santé. Les restrictions à la mobilité, la fermeture des frontières, les couvre-feux, les confinements, les fermetures des marchés et des écoles ont lourdement impacté l'accès des populations aux produits alimentaires, particulièrement dans les zones urbaines. Plus de 20 millions d'enfants n'ont pas eu accès aux repas des cantines scolaires. Les moyens d'existence des populations les plus vulnérables pourraient être durablement détériorés.

Graphique 11. **Covid-19 en Afrique de l'Ouest : nombre de nouveaux cas confirmés par jour, février-novembre 2020**

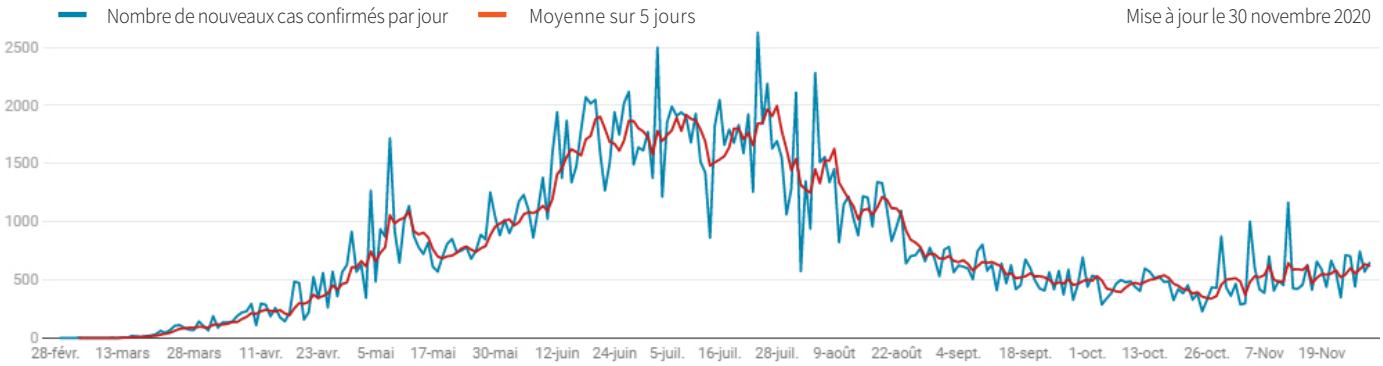

Source : Johns Hopkins University & Medicine, novembre 2020. Graphique : © CSAO/OCDE.

IMPACTS DE LA COVID-19 SUR LES STOCKS DE PROXIMITÉ

Les stocks de proximité assurent la sécurité alimentaire au niveau local tout en garantissant les revenus des agriculteurs à travers la commercialisation groupée. Les mesures de restriction liées à la lutte contre la pandémie de Covid-19 ont impacté le fonctionnement de ces stocks et par conséquent les populations (difficulté d'accès à la nourriture, réduction de la disponibilité des produits de base et perte d'emplois et de revenus). Oxfam a analysé l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les stocks de proximité à travers des systèmes d'information mis en place par les organisations paysannes autour de 1 700 magasins au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Tchad. Quatre fédérations d'union de groupements paysans ont participé aux enquêtes de perception (USCCPA et Viim Baore au Burkina Faso ; Faso Jigi au Mali et Mooriben au Niger). Il en ressort que l'épidémie a exacerbé des problèmes existants et produit de nombreux effets sur la collecte de céréales, la commercialisation, l'approvisionnement d'intrants et l'accès au financement. Ces effets ont été plus au moins graves selon les localités.

BURKINA FASO

Les résultats des enquêtes au Burkina Faso sont sans appel : l'impact de la crise sécuritaire est « incomparablement plus important » que celui de la Covid-19. Sur les 239 greniers de sécurité alimentaire (GSA) qui ne sont pas opérationnels sur un total de 415, 223 GSA l'étaient déjà avant la crise de la Covid-19. 160 GSA sont inaccessibles (Bam, Kossi, Loroum, Mouhoun, Soum, Sourou et Yatenga). La plupart des villages de ces zones ont été totalement ou partiellement abandonnés par la population. Dans la Boucle du Mouhoun, le grenier du Burkina Faso, les mesures de restriction ont lourdement affecté la capacité de collecte et la commercialisation des membres de l'USCCPA (89 %).

Carte 18.

Impact sur les membres des greniers de sécurité alimentaire au Burkina Faso

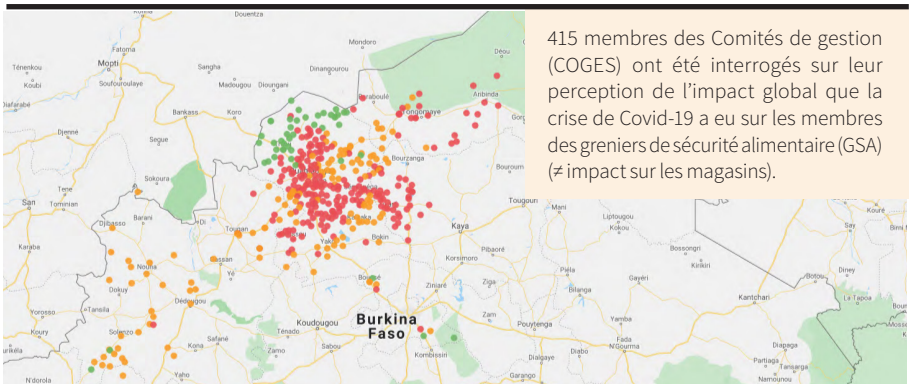

Source : Oxfam (2020). *Impact de la Covid-19 sur les stocks de proximité au Sahel ; Viim Baore.* Carte : © Oxfam.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

MALI

Les magasins au Mali semblent être globalement moins affectés par la crise de la Covid-19, selon les résultats d'enquêtes menées au sein des membres de l'Union Faso Jigi/PACCEM. Comme au Burkina Faso, l'impact de la crise de la Covid-19 s'ajoute aux difficultés préexistantes liées à l'insécurité. L'impact sur la collecte des céréales a été moyennement grave. En revanche, 60 % des entrepôts (39 sur 64) ont été touchés par la fermeture des frontières et 34 % par des mesures de quarantaine à l'intérieur des villages (22 sur 64). La majorité des personnes interrogées estime que l'accès au crédit pour la production et la commercialisation était « plus compliqué » par rapport à l'année 2019.

NIGER

Si les mesures restrictives ont touché pratiquement tous les magasins, la majorité des membres des Comités de gestion de la fédération Mooriben au Niger (72.9 %) estime toutefois que l'impact global de la crise de la Covid-19 était plutôt modéré. Un quart (23 %) des membres déclare que les effets sur la population ont été graves.

Carte 19.
Interventions étatiques à l'ouest du Niger

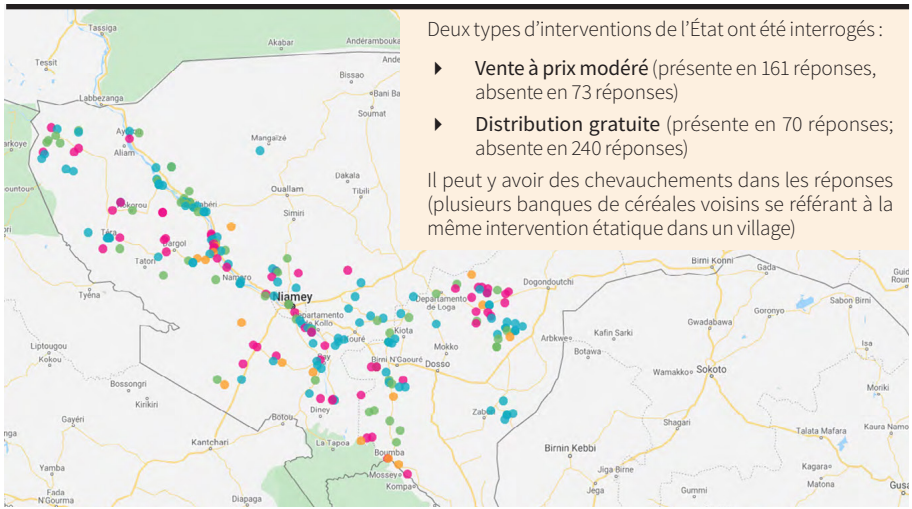

Source : Oxfam(2020). *Impact de la Covid-19 sur les stocks de proximité au Sahel ; Mooriben.* Carte : © Oxfam.

Cependant, Mooriben a constaté d'importants dégâts suite aux inondations. L'effondrement des magasins construits en banco ou en paille a provoqué des pertes énormes de stocks. Au-delà de la Covid-19, de nombreux autres facteurs (sécurité, aléas climatiques) impactent le fonctionnement des stocks de proximité.

La Carte 19 illustre les différents types d'interventions menées par le gouvernement à l'ouest du Niger. La vente à prix modéré était l'outil de réponse le plus utilisé. Près d'un tiers des personnes interrogées a également confirmé la distribution gratuite de vivres.

INONDATIONS

Si des événements météorologiques extrêmes (sécheresses, inondations) se produisent régulièrement dans ces zones sahéliennes fragiles, la situation a été assez exceptionnelle en 2020. Pratiquement tous les pays de la région ont connu de fortes pluies. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA),

Tableau 4.

Personnes affectées par les inondations et ménages détruits (milliers)

PAYS	PERSONNES	MÉNAGES
Niger	516	44
Nigéria	436	66
Tchad	296	8
Burkina Faso	106	15
Mali	85	8
Ghana	77	5
Togo	58	4
Gambie	53	9
Guinée	50	1
Bénin	44	2
Sénégal	32	
Cabo Verde	25	
Mauritanie	10	
Côte d'Ivoire	9	
Total	**1 797**	**162**

Source : OCHA (2020), rapport du 6 novembre.

Carte 20. **Inondations en Afrique de l'Ouest, novembre 2020**

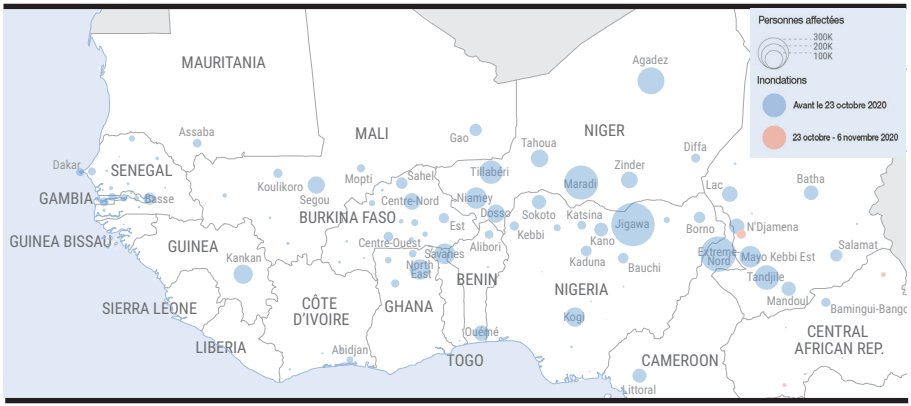

Source : OCHA (2020), *West and Central Africa Flood Situation*, rapport du 6 novembre. Carte : © OCHA.

les inondations ont touché près de 1.8 million de personnes et détruit 162 000 foyers (Tableau 4). 62 000 Nigérians sont devenus des personnes déplacées internes. Les impacts ont été particulièrement sévères au Niger, au Nigéria et au Tchad ; ces trois pays étant déjà confrontés à une situation de crise alimentaire et nutritionnelle, les moyens d'existence des populations vulnérables ont été encore plus affaiblis. Près de 0.5million de personnes au Niger ont reçu une aide d'urgence à travers le plan de réponse national (Page 42). Au Sénégal, presque toutes les régions, y compris les villes de Dakar et Thiès, ont été affectées par les pluies. Des inondations brutales ont frappé Praia qui a reçu le 12 septembre 2020 près de trois fois le niveau de précipitations mensuel en un seul jour (80 mm). Le communiqué du PREGEC de juin 2020 a déjà signalé la possibilité d'« écoulements supérieurs à équivalents à la moyenne 1981-2010 dans les hauts bassins du Niger, du Sénégal, du Chari (sous-bassin du lac Tchad) et de la Volta. Cette situation pourrait occasionner des inondations susceptibles d'affecter les productions agropastorales et les moyens d'existence des populations des zones concernées ». Les membres du RPCA ont recommandé aux États d'« anticiper la formulation et la recherche de moyens pour la mise en œuvre de plans de prévention et de réponse face aux risques d'inondation ».

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

MENACE DE CRIQUETS PÈLERINS

Si la situation relative aux criquets pèlerins est restée calme, elle requiert cependant un suivi constant. Selon le communiqué du PREGEC de septembre 2020, « le risque d'intrusion d'essaims en provenance de l'Afrique de l'Est s'est amoindri en raison des actions préventives mises en œuvre par les États et leurs partenaires dans le cadre de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin en région occidentale (CLCPRO). Toutefois, la veille, la vigilance et surtout le maintien des interventions en cours s'imposent ». Les fortes pluies de juillet-août ont en effet favorisé le développement du criquet pèlerin. Une reproduction à petite échelle a été observée dans certaines parties de la Mauritanie, du Niger et du Tchad (FAO, octobre 2020). Les conditions écologiques pourraient se révéler favorables au développement du criquet pèlerin dans ces zones (PREGEC, septembre).

Carte 21.

Zones de reproduction saisonnière du criquet pèlerin, perspectives de 2021

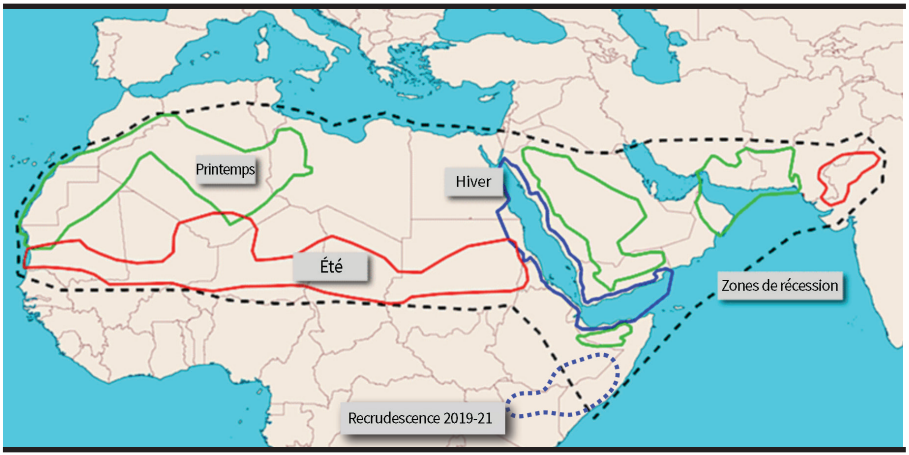

Source : FAO (2020), *Desert Locust Information Service (DLIS), seasonal precipitation in desert locust winter/spring breeding areas (December 2020 – May 2021)*, novembre. Carte : © FAO.

RÉPONSES NATIONALES

UNE RÉPONSE ANTICIPÉE

Les pays ont rapidement consenti d'importants efforts pour anticiper et réagir face à la crise annoncée en décembre 2019. Six pays (Burkina Faso, Cabo Verde, Mali, Niger, Sénégal et Tchad) ont formulé leurs plans de réponse dès le début de l'année 2020 pour un montant total de plus de 400 milliards de F CFA (610 millions d'euros). L'estimation des coûts se base sur les résultats des analyses du CH reflétant le nombre de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle et la sévérité de leur vulnérabilité (phases 3-5). Les plans comportent différents volets : assistance alimentaire, protection des moyens d'existence (résilience) et lutte contre la malnutrition. Une part est également consacrée à la coordination et au système de suivi-évaluation (S&E). Le budget et sa répartition varient selon les pays. Au Niger, le Plan de soutien national inclut des mesures visant à renforcer la résilience des ménages chroniquement vulnérables, à travers des filets sociaux pluriannuels. Ces coûts ne sont pas systématiquement inclus dans les autres plans de réponse, ce qui explique en partie la différence entre les budgets.

Graphique 12.

Coûts estimés des plans nationaux de réponse, janvier 2020 (avant Covid-19)

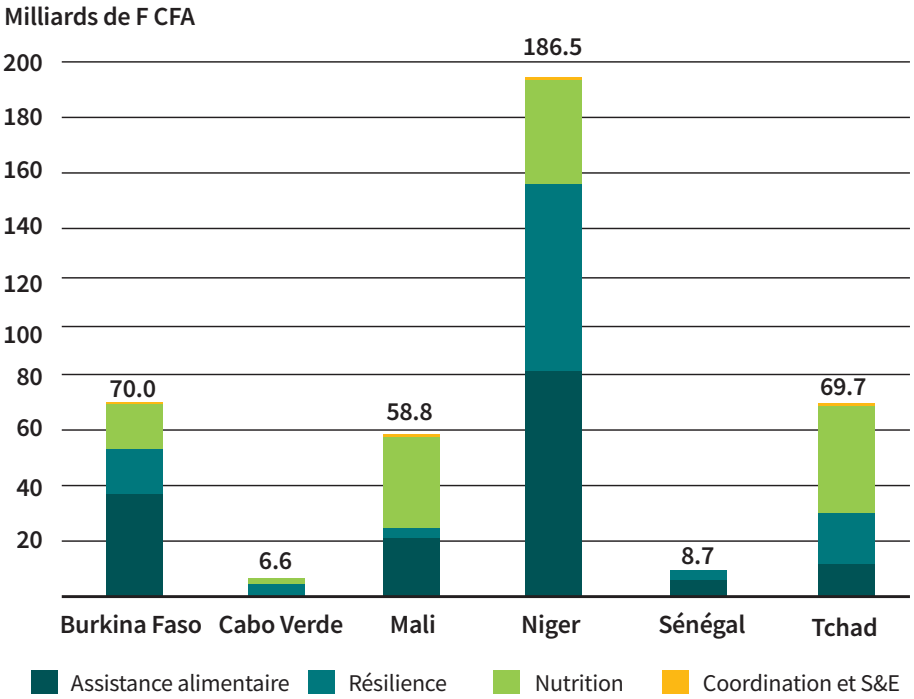

Source : CILSS, réunion restreinte du RPCA, avril 2020. Graphique : © CSAO/OCDE.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

PLANS DE RÉPONSE RÉVISÉS

Suite à la recommandation du RPCA en avril 2020, les plans de réponse ont fait l'objet d'une révision afin de tenir compte des évolutions des crises sécuritaire et sanitaire. Le Graphique 13 illustre l'explosion des coûts. Les pays, avec l'appui de leurs partenaires, ont considérablement augmenté leurs moyens de réponse pour faire face à la crise. Le Plan d'urgence sécurité alimentaire (PUSA) du Sénégal étend le champ d'action à toutes les cibles susceptibles d'être affectées par les effets de la pandémie de Covid-19. Le budget du PUSA augmente ainsi de 114.9 milliards de F CFA, soit 13 fois le budget initial. Au Niger, le plan de réponse a également été reversé au plan de riposte à la pandémie de coronavirus. Ceci a permis d'assurer la prise en compte du secteur « sécurité alimentaire, nutritionnelle et agriculture durable » (SANAD) dans la réponse aux effets de l'épidémie, aux côtés d'autres secteurs tels que la santé et l'éducation. La révision du plan a également permis d'y inclure des interventions d'assistance alimentaire en zone urbaine ce qui n'est habituellement pas le cas.

Graphique 13.

Coûts estimés des plans nationaux de réponse, 2019 et 2020

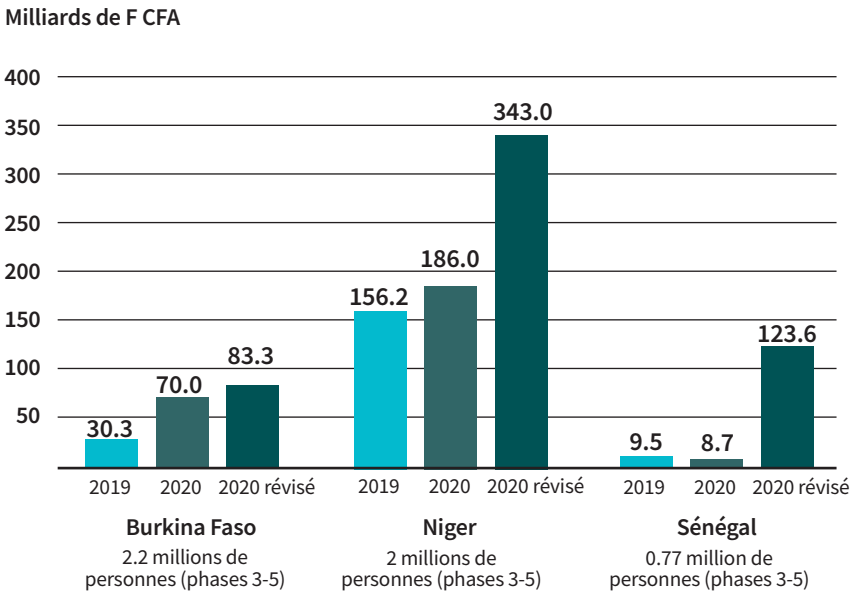

Sources : CILSS (2020) ; Plans nationaux de réponse du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal (2020). Graphique : © CSAO/OCDE.

EXEMPLE 1 : LA RÉPONSE DU BURKINA FASO

Le Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition (PRSPV) 2020 se base sur les résultats de l'analyse nationale du CH. Le plan révisé tient compte de l'aggravation de la situation sécuritaire et de l'impact de la crise sanitaire. Le budget a été revu à la hausse (augmentation de 13.3 milliards de F CFA = 20.1 millions d'euros). Le budget consacré à la réponse nationale a ainsi presque triplé par rapport au niveau de 2019 (30.3 milliards de F CFA ; taux de réalisation de 72 % = 23.7 milliards de F CFA).

Le plan révisé reflète les nouveaux besoins des populations déplacées internes (920 000 PDI en juin 2020). À titre d'exemple, la province du Sanmatenga accueille près de 270 000 PDI et a bénéficié d'une distribution de vivres à hauteur de 3.3 milliards de F CFA. Ces actions ont été complétées par une distribution du *cash inconditionnel*. Des actions spécifiques ont été menées – dans la mesure du possible – dans les « zones à accès limité » (Kompienga, Komondjoari, Loroum, Oudalan, Soum et Yagha). Le plan a ciblé quelque 400 000 enfants malnutris dans 31 provinces.

Les mesures relatives à la lutte contre le coronavirus (mise en quarantaine de villes touchées, fermeture des marchés, couvre-feu) ont entravé la réalisation d'un certain nombre d'activités (*cash for work*). Le gouvernement a pris une série de mesures d'atténuation (points de vente de céréales à prix subventionné et distribution alimentaire gratuite). Il a également lancé un fonds de solidarité au profit des acteurs du secteur informel (en particulier les femmes) pour la relance des activités de commerce des fruits et légumes. La levée des restrictions et la réouverture des principaux marchés ont permis une reprise des activités commerciales contribuant à un meilleur niveau d'approvisionnement des marchés agricoles.

La mise en œuvre du PRSPV a été coordonnée par le Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA). En avril 2020, le plan a obtenu des intentions d'engagement à hauteur de 91.8 %.

EN BREF

Coût total : 83.3 milliards de F CFA (126.5 millions d'euros)

Objectif global : Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables à travers la mise en œuvre des actions appropriées et harmonisées d'assistance alimentaire et de protection de leurs moyens d'existence

Objectifs spécifiques

- Faciliter l'accès des populations cibles aux aliments en quantité suffisante et de qualité
- Renforcer la prévention et la prise en charge des enfants malnutris
- Protéger les moyens d'existence des populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle

Cibles

- 2.15 millions de personnes en crise (dont 136 175 personnes en phase 4)
- 0.4 million d'enfants malnutris
- 236 665 ménages vulnérables

Trois phases

- Janvier-juin : période de mitigation
- Juillet-septembre : période de soudure
- Octobre-décembre : période de relèvement

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

ACTIVITÉS

Assistance alimentaire

- Distribution gratuite de vivres en faveur de 1.4 million de personnes dans les provinces déficitaires avec des populations vulnérables (phases 3-5)
- Distribution du cash inconditionnel dans les provinces excédentaires abritant des populations en phases 3-5
- Vente de céréales à prix social et subventionné dans les communes à risque (100 kg de céréales/mois vendu à 10 000 F CFA)

Protection des moyens d'existence

- Distribution gratuite des sous-produits agro-industriels dans les provinces à faible disponibilité de biomasse, aux PDI et ménages hôtes
- Distributions gratuites de fourrages grossiers dans les localités critiques (8 provinces)
- Vente d'aliments bétail à prix subventionné (30 provinces)
- Vente à prix subventionné de pierres à lécher et comprimés vitaminés (30 provinces)
- Dotation gratuite des PDI et hôtes en complexes minéraux et vitaminés pour le bétail (5 régions, 8 provinces)
- Vente à prix subventionné de semences fourragères (13 régions = 45 provinces) ;
- Réhabilitation et réalisation de forages pastoraux (10 provinces)
- Soutien à la production maraîchère dans les zones vulnérables des communes à risque accessibles
- Appui à la production pluviale aux ménages agricoles vulnérables
- Distribution de noyaux reproducteurs de petits ruminants et de volailles aux ménages (phases 3-5)

Lutte contre la malnutrition

- Prise en charge de la malnutrition des enfants de 6-23 mois dans 31 provinces (MAS : 42 963 enfants ; MAM : 143 038 enfants)
- Prévention de la malnutrition selon le programme ANJE (117 116 enfants)
- Création de jardins nutritifs, prévention des zones du programme ANJE et les communes à risque d'insécurité alimentaire
- Réhabilitation et réalisation de forages dans 16 communes

Graphique 14.
Répartition budgétaire, Plan national de réponse du Burkina Faso, 2020

Coût total : 83.3 milliards de F CFA (126.5 millions d'euros)

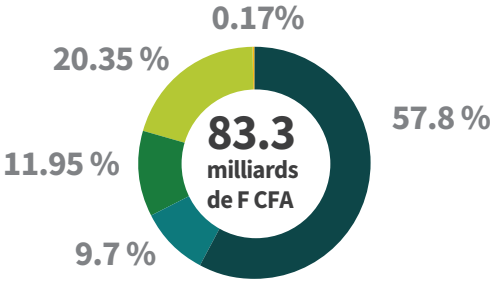

- Assistance alimentaire (48.1 milliards de F CFA)
- Production animale (8 milliards de F CFA)
- Production végétale (9.9 milliards de F CFA)
- Nutrition et eau (16.9 milliards de F CFA)
- Coordination et S&E (138 millions de F CFA)

Source : Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition 2020 (PRSPV), version définitive, avril 2020. Graphique : © CSAO/OCDE.

EXEMPLE 2 : LA RÉPONSE DU NIGER

L'analyse nationale du CH avait identifié près de 2 millions de personnes ayant besoin d'assistance (juin-août 2020). Le Plan de soutien initial prévoyait un budget de 186 milliards de F CFA (augmentation de 20 % par rapport au plan de soutien 2019). Ce plan a été révisé en avril pour tenir compte des différents facteurs aggravants de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment lié à la crise sanitaire. Selon les nouvelles estimations, quelque 2.7 millions de personnes étaient désormais identifiées comme nécessitant une assistance alimentaire et nutritionnelle en période de soudure dont environ 240 000 en milieu urbain ; près de 2.9 millions de personnes étant affectés par les effets économiques de l'épidémie (dont près d'1 million en milieu urbain). Capitalisant sur un processus concerté et inclusif, le gouvernement du Niger a préparé un plan de soutien révisé, doté d'un budget plus conséquent de 343 milliards de F CFA. Le Plan de soutien a été mis en œuvre par le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNPGCA), à travers la cellule « crise alimentaire » et la cellule « filets sociaux », ainsi qu'à travers les actions financées et mises en œuvre directement par ses partenaires opérationnels.

NOUVEAUTÉS

- Extension des distributions gratuites ciblées aux ménages vulnérables en zone urbaine
- Extension des filets sociaux sous forme de transferts monétaires pour des ménages affectés par les effets de la pandémie (à travers un dispositif de protection sociale adaptative)
- Augmentation du nombre d'enfants malnutris pris en charge
- Prise en compte des aspects prioritaires de la production agrosylvopastorale et des impacts de la limitation des importations en raison de la fermeture des frontières sur la production agricole
- Réévaluation des coûts de mise en œuvre permettant d'appliquer les mesures de prévention pendant les opérations (respect des gestes barrière, éviter les attroupements, etc.)

EN BREF

Coût total : 343 milliards de F CFA (521.4 millions d'euros)

Objectif global : Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables et groupes cibles affectés par les facteurs de risque humanitaire à travers des actions harmonisées d'assistance alimentaire et nutritionnelle et de protection de leurs moyens d'existence

Objectifs spécifiques

- Améliorer l'accès aux aliments pour les ménages vulnérables
- Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées à la malnutrition
- Protéger et réhabiliter les moyens d'existence des ménages vulnérables

Cibles : 5.6 millions de personnes au total :

- 2.7 millions de personnes en crise (dont 62 000 personnes en urgence - phase 4)
- 2.9 millions de personnes fragiles dont 1 million en millieu urbain
- 0.5 million d'enfants malnutris
- 500 000 PDI et réfugiés
- 50 000 migrants en transit

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

RÉALISATIONS

(liste non exhaustive - réalisations en cours)

Par la cellule « crise alimentaire »

- 55 000 tonnes de céréales ont été vendues à prix modéré
- 30 000 tonnes de céréales et 3 500 tonnes de niébé ont été achetées pour la reconstitution du stock national dont 5 200 tonnes achetées aux petits producteurs
- 171 000 ménages (soit 1.2 million de personnes) ont bénéficié de distributions gratuites de céréales et de niébé dont 250 000 personnes à Niamey
- 1 800 tonnes de riz et de niébé supplémentaires ont été achetés dans le cadre de la réponse aux inondations
- 20 000 ménages victimes des inondations ont bénéficié d'une ration partielle d'assistance alimentaire
- 35 000 ménages ont bénéficié de l'activité « vivres-contre-travail » (réalisation de plus de 6 000 km de bande pare-feux pour protéger les pâturages des feux de brousse)
- 25 000 enfants ont bénéficié de rations de farines fortifiées
- 1 600 tonnes de semences ont été distribuées aux ménages vulnérables
- 8 200 tonnes d'aliments pour le bétail ont été vendues à prix modéré

Par la cellule « filets sociaux »

- 28 000 ménages (sur 50 000 éligibles) ont commencé à bénéficier des paiements mensuels du dispositif de filets sociaux pluriannuels
- 13 500 ménages vont recevoir des filets sociaux en réaction aux inondations
- 13 000 ménages bénéficient d'opérations d' « argent contre travail »
- 432 000 ménages sont en cours d'enrôlement pour bénéficier de filets sociaux en réponse aux effets de Covid-19 auxquels s'ajoutent 86 000 ciblés par d'autres acteurs

Par des partenaires opérationnels

- 2.2 millions de personnes ont bénéficié d'une assistance alimentaire (distribution gratuite ciblée)
- 8 500 tonnes de semences ont été distribuées
- 35 000 tonnes d'aliments pour le bétail vendues à prix modéré

Un bilan exhaustif de la mise en œuvre du Plan de soutien sera réalisé en décembre 2020. Depuis 2011, les Plans de soutien annuels ont atteint en moyenne un taux de financement de 70 %.

Ce texte a été préparé sur la base d'une contribution par le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N, Niger.

Graphique 15.
Répartition budgétaire, Plan de soutien national annuel 2020, Niger

Coût total : 343 milliards de F CFA (521.4 millions d'euros)

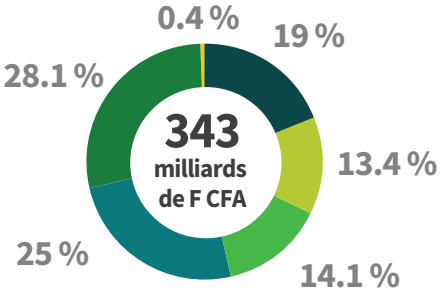

- Accès aux aliments et nutriments (65.2 milliards de F CFA)
- Prise en charge et prévention de la malnutrition (46 milliards de F CFA)
- Renforcement des moyens d'existence (48.3 milliards de F CFA)
- Soutien aux populations chroniquement vulnérables (85.7 milliards de F CFA)
- Instruments de prévention et de gestion des crises (stocks de sécurité) (96.6 milliards de F CFA)
- Coordination et S&E (1.5 milliard de F CFA)

Source : Plan de soutien national annuel 2020 aux populations vulnérables, avril 2020. Graphique : © CSAO/OCDE.

EXEMPLE 3 : LA RÉPONSE DU SÉNÉGAL

Le gouvernement du Sénégal a transformé son Plan national de riposte initial (qui prévoyait la prise en charge de 0.77 million de personnes en situation de crise) en plan ambitieux couvrant l'ensemble du territoire national. Le Plan d'urgence sécurité alimentaire (PUSA 2020) a pour objectif de « contribuer à bâtir, avec la communauté des acteurs impliqués dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, une réponse rapide, vigoureuse et efficace, à la mesure du triple enjeu sanitaire, alimentaire et social auquel le pays fait face. » Dans le cadre de son opération « Aide alimentaire d'urgence », le gouvernement a réagi très vite en vue d'atténuer les effets socio-économiques de la pandémie de Covid-19. Dès fin avril 2020, le ministère du développement communautaire, de l'équité sociale et territoriale (MDCEST) a lancé une opération de grande envergure pour soutenir 1 million de ménages vulnérables (8-10 millions de personnes sur 16 millions d'habitants) avec des kits alimentaires.

Une seconde phase a ciblé 529 627 ménages projetés en crise (CH, mars 2020) et sous pression dans les 45 départements. Le consortium de six ONG* partenaires, dénommé *Replica*, a mené des interventions dans sept régions particulièrement vulnérables. Cette action a été rendue possible grâce au fonds de 11.5 milliards de F CFA provenant de l'indemnité versée au Sénégal par la mutuelle panafricaine d'assurance, *African Risk Capacity* (ARC), dont 6 milliards de F CFA pour le consortium. Le PUSA 2020 inclut également des appuis au secteur pastoral, notamment au nord du Sénégal (Matam et Saint-Louis). Les programmes de nutrition se sont focalisés sur le dépistage et la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée et sévère, en complément des activités de WASH (eau, assainissement et hygiène) réalisées par le partenaire *Replica*. La mise en œuvre du PUSA 2020 a été coordonnée par le Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA), en collaboration avec d'autres structures étatiques et des partenaires. En avril 2020, le taux de mobilisation du financement était de 65.1 %.

*Action contre la faim, Caritas, Catholic Relief Service, OXFAM, PINKK, Plan International, Save the Children et Word Vision International.

EN BREF

Coût total : 123.6 milliards de F CFA (188.5 millions d'euros)

Objectif global : Construire une réponse commune, appropriée, rapide et efficace en vue de soulager ces populations et de les aider à résister à la double crise sanitaire et alimentaire

Objectifs spécifiques

- Fournir une assistance alimentaire appropriée à 529 627 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national
- Fournir une assistance nutritionnelle aux enfants de 0 à 5 ans et aux femmes allaitantes et enceintes
- Renforcer la prévention et la surveillance épidémiologique (WASH)
- Conduire une opération de sauvegarde du bétail (349 848 unités de bétail tropical)
- Suivre & évaluer les effets de l'intervention

Cibles

- 4.3 millions de personnes dont 0.77 million de personnes en crise ou au-delà (phases 3-4) et 3.5 millions de personnes sous pression (phase 2)

Deux phases

- Opération « aide alimentaire d'urgence »
- Prise en charge des populations vulnérables pendant la soudure

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

RÉALISATIONS

Opération « Aide alimentaire d'urgence »

Cette opération était menée dans le cadre du Plan de riposte Covid-19 du Sénégal. Dotée d'un budget de 69 milliards de F CFA (105 millions d'euros) pour l'achat de 146 000 tonnes de denrées alimentaires, il s'agit de loin de la plus grande opération d'assistance alimentaire du Sénégal bénéficiant à près de la moitié de sa population.

La quasi-totalité des kits alimentaires a été distribuée avec succès (1.06 million de kits). L'opération a été reconduite en faveur de 100 000 ménages supplémentaires (phase 2). Un kit alimentaire était composé de 100 kg de riz, 10 litres d'huile, 10 kg de pâtes alimentaires, 10 kg de sucre, 18 morceaux de savon de 300 grammes. Cette action a largement contribué à éviter un basculement des populations sous pression en phase de crise.

Ce texte a été préparé sur la base d'une contribution du Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA).

Tableau 5. **Nombre de kits distribués**

RÉGIONS	PHASE 1	PHASE 2	TOTAL
Dakar	244 855	15 665	260 520
Diourbel	85 074	6 483	91 557
Fatick	56 772	6 204	62 976
Kaffrine	39 406	3 995	43 401
Kaolack	65 029	8 158	73 187
Kédougou	15 800	2 220	18 020
Kolda	60 772	7 692	68 464
Louga	49 443	4 742	54 185
Matam	30 574	7 969	38 543
Saint-Louis	64 150	10 996	75 146
Sédhiou	29 234	3 100	32 334
Tambacounda	52 313	7 250	59 563
Thiès	110 068	8 042	118 110
Ziguinchor	56 840	8 755	65 595
Total	**960 330**	**101 271**	**1 061 601**

Source : Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA), 2020.

Graphique 16.
Répartition budgétaire, Plan d'urgence sécurité alimentaire 2020, Sénégal

Coût total : 123.6 milliards de F CFA (188.5 millions d'euros)

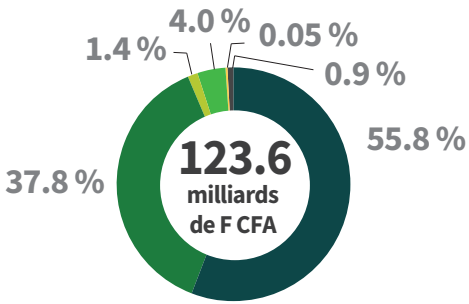

- Aide alimentaire d'urgence (69 milliards de F CFA)
- Cash transfert & bons alimentaires (46.7 milliards de F CFA)
- Sauvegarde du bétail (4.9 milliards de F CFA)
- Lutte contre la malnutrition (1.8 milliard de F CFA)
- Coordination et S&E (0.06 milliard de F CFA)
- Autres (1.2 milliard de F CFA)

Source : Plan d'urgence sécurité alimentaire, Sénégal, avril 2020. Graphique : © CSAO/OCDE.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

RÉPONSES RÉGIONALES

LA RÉPONSE DE LA CEDEAO

La CEDEAO et ses partenaires se sont fortement mobilisés dès le mois de mars pour organiser une réponse régionale coordonnée. Les ministres en charge de l'agriculture de l'espace CEDEAO-UEMOA-CILSS se sont réunis virtuellement (31 mars 2020). Ils ont validé un plan d'action régional d'urgence et ont décidé de créer une *Task force régionale*, pilotée par la CEDEAO en synergie avec l'UEMOA et le CILSS. Sa mission est de renforcer la coordination et le suivi des interventions pour atténuer les effets de la pandémie de la Covid-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En appui à la *Task force régionale*, le Secrétariat exécutif du CILSS et le Secrétariat du CSAO/OCDE, co-animateurs du RPCA, ont constitué une Cellule technique et animé une plateforme de partage d'informations sur l'évolution de la crise, les plans nationaux de réponse, les initiatives régionales et internationales, etc.

Conformément aux recommandations du RPCA, la Commission de la CEDEAO a joué un rôle catalytique à travers son plaidoyer en faveur d'une action coordonnée. Elle n'a cessé de démontrer que la pandémie de Covid-19 affectait tous les secteurs et perturbait les systèmes de production, de stockage, de commercialisation, de transformation et de distribution des produits agricoles et alimentaires.

En complément de son aide d'urgence (distribution de vivres à travers sa Réserve régionale de sécurité alimentaire, la Commission de la CEDEAO poursuit le développement de son programme régional sur les filets sociaux de sécurité alimentaire. Dix-neuf projets pilotes, lancés en 2016, ont permis d'identifier des types de filets sociaux à mettre à l'échelle pour renforcer la résilience des ménages vulnérables.

PLAN D'ACTIONS RÉGIONAL D'URGENCE

Faisant suite aux recommandations des ministres, la Commission de la CEDEAO a développé un Plan d'actions régional d'urgence face aux impacts de la Covid-19. Ce plan définit les mesures à prendre pour soutenir les efforts des États membres au niveau régional. Il s'articule autour de quatre actions stratégiques :

- Faciliter l'accès aux intrants agricoles et mettre en place des filets sociaux de sécurité alimentaire efficaces
- Augmenter la capacité d'intervention de la Réserve régionale de sécurité alimentaire et des autres réserves à 300 000 tonnes de vivres
- Prévenir, surveiller et lutter contre les ennemis des cultures
- Prévenir, surveiller et lutter contre les maladies animales transfrontalières

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

MOBILISATION DE LA RÉSERVE RÉGIONALE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La CEDEAO a apporté une assistance humanitaire aux États membres les plus touchés par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la mobilisation de sa Réserve régionale de sécurité alimentaire (RRSA). Les céréales mises à la disposition des populations ont été produites par des exploitations agricoles familiales de la région.

La mobilisation de la Réserve régionale en faveur des populations vulnérables du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Nigéria s'est faite à deux niveaux :

- Mobilisation d'un montant de 1 million de dollars US du Fonds d'urgence humanitaire de la CEDEAO
- 2 millions d'euros supplémentaires mobilisés sur les ressources imprévues du Projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest financé par l'Union européenne afin d'augmenter davantage l'assistance alimentaire aux pays ciblés en mobilisant plus de stocks de la Réserve.

Tableau 6. **Quantité mobilisée - RRSA**

PAYS	CÉRÉALES (TONNES)	MOIS
Burkina Faso	954	juillet
Mali	733	novembre
Niger*	473	juillet
Nigéria	3 999	août
Total	**6 219**	**-**

*Le Niger a également bénéficié des produits nutritionnels d'une valeur de 430 000 d'euros.

Source : Commission de la CEDEAO, novembre 2020.

La décision de mobiliser la Réserve régionale pour soutenir un pays de la région repose sur des critères objectifs et reconnus, informés par les analyses du CH et les recommandations du RPCA. Les dispositions règlementaires de la Réserve régionale ont été validées par le Conseil statutaire des ministres de la CEDEAO les 7 et 8 juillet 2018 à Lomé au Togo.

À PROPOS DE LA RÉSERVE

Partie intégrante de la mise en œuvre de la Stratégie régionale de stockage de sécurité alimentaire de la CEDEAO, la Réserve régionale de sécurité alimentaire constitue une troisième ligne de défense en cas de crise alimentaire, après les stocks de proximité à l'échelle locale/communautaire et les dispositifs nationaux. Adoptée par la CEDEAO en février 2013, la Réserve régionale a été mise en place afin de promouvoir la solidarité régionale face aux crises alimentaires et nutritionnelles. Plusieurs réflexions et activités de plaidoyer, conduites par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest dans le cadre du RPCA, ont notamment permis d'avancer dans la formulation de la Réserve et de faciliter l'endossement et le soutien politique de cette initiative régionale par la communauté internationale à travers le G20. Un projet pilote d'appui à la mise en œuvre de la Réserve, financé par la Commission européenne, a permis d'opérationnaliser cet instrument régional. Son stock physique est réparti dans quatre zones d'entreposage sur la base de critères de facilité et de rapidité de mobilisation et d'intervention.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

LA RÉPONSE DE L'UEMOA

La réponse de l'UEMOA s'inscrit dans la réponse régionale mettant l'accent sur des mesures d'atténuation au sein de ses huit États membres et sur une plus grande coordination au sein de l'Union. L'UEMOA participe à la *Task force régionale* destinée à renforcer la coordination et le suivi des interventions. Pour gérer la situation sanitaire et alimentaire exceptionnelle, les organes et institutions de l'UEMOA (BCEAO, BOAD, Commission) ont opté pour une approche holistique et concertée. L'Union a largement facilité la mobilisation des ressources internes ; elle a notamment suspendu temporairement l'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

Réunis en session extraordinaire (27 avril 2020), les huit leaders de l'Union ont noté « avec préoccupation la situation alimentaire et nutritionnelle particulièrement difficile pour une certaine frange des populations de l'Union, qui aura besoin d'une assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate pendant la période de soudure (juin-août). Cette vulnérabilité alimentaire, essentiellement due à la situation sécuritaire, pourrait se dégrader davantage avec la crise sanitaire du Covid-19 ». Si l'analyse du CH (mars 2020) indique 6.5 millions de personnes en «crise» et au-delà au sein de l'Union, le Comité de haut niveau sur la sécurité alimentaire de l'UEMOA, réuni le 19 mai 2020, évoque désormais 19.7 millions de personnes, soit trois fois plus qu'initialement prévu. Préoccupés par la faible mobilisation des ressources financières (52 %), les ministres lancent un appel aux parties prenantes pour plus d'engagement. La mise à jour des plans nationaux de réponse – recommandation clé du RPCA – devient une recommandation officielle de l'Union.

Les leaders de l'Union souhaitent également faciliter une transhumance apaisée et demandent à la Commission de l'UEMOA de « mener une réflexion sur la promotion d'une économie fourragère à travers notamment la mise en place d'un programme régional de cultures fourragères et du développement du commerce des fourrages entre les pays côtiers et sahéliens. »

RÉALISATIONS

- Adoption d'une stratégie de riposte commune à la pandémie du Covid-19
- Prêt de 196.6 milliards F CFA de la BOAD aux États membres de l'Union
- Contribution de la BCEAO à hauteur de 25 milliards de F CFA à l'abondement du mécanisme de bonification du prêt accordé par la BOAD
- Contribution de la Commission de l'UEMOA à hauteur de 15 milliards de F CFA à l'abondement du mécanisme de bonification du prêt accordé par la BOAD aux États membres
- Contribution de la Commission à hauteur de 3 milliards de F CFA au financement des plans nationaux de réponse (PNR) des États membres
- Contribution à hauteur de 10 milliards de F CFA au financement des plans de riposte contre la Covid-19 dans les États membres

Source : Commission de l'UEMOA, octobre 2020.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

LA RÉPONSE DU CILSS

En tant que bras technique de la CEDEAO et de l'UEMOA, le CILSS a appuyé l'ensemble des actions des leaders politiques de la région. Il a notamment renforcé son dispositif de veille et de suivi. Au-delà des actions menées dans le cadre du dispositif PREGEC, le CILSS a accompagné les États dans le cadre d'un suivi rapproché. Il a ainsi coordonné la mise à jour des analyses du CH en juin au Burkina Faso, au Togo et dans quatre États sensibles du Nigéria (Adamawa, Borno, Kano et Yobe). Il a su maintenir ses services – sur le terrain et à distance – dans des conditions extrêmement délicates.

DISPOSITIF DE VEILLE ET DE SUIVI

Le CILSS a piloté le groupe de veille et de suivi du Comité technique du Cadre harmonisé (CT-CH) qui a produit une information régulière sur divers domaines d'analyses (santé et nutrition, situation des marchés, situation pastorale, conditions de vie des ménages et suivi de la menace acridienne). Les analyses et recommandations ont été partagées à travers cinq notes de veille et des notes aux décideurs. L'ensemble des produits est disponible sur l'espace virtuel du CILSS (*Cloud, CILSS drive*). Les produits d'information ont été largement diffusés, avec de nouveaux records d'audience.

SERVICES DÉVELOPPÉS

- Animation régulière du dispositif PREGEC et maintien de ses services : organisation des concertations techniques (mars, juin, septembre et novembre) sur les perspectives agricoles et alimentaires 2020-21, les résultats prévisionnels de la campagne agropastorale 2020-21 et la situation alimentaire et nutritionnelle
- Analyse des prévisions saisonnières (PRESASS) en collaboration avec ACMAD
- Mise au point et financement d'un outil de suivi à distance de la situation alimentaire et nutritionnelle
- Accompagnement des pays dans le processus de révision de leurs plans nationaux de réponse
- Réflexion régionale sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire dans le contexte de la Covid-19 (avec le PAM)
- Communication et actions de plaidoyer : messages vidéos, audios, articles et réseaux sociaux

Graphique 17.
Dispositif PREGEC

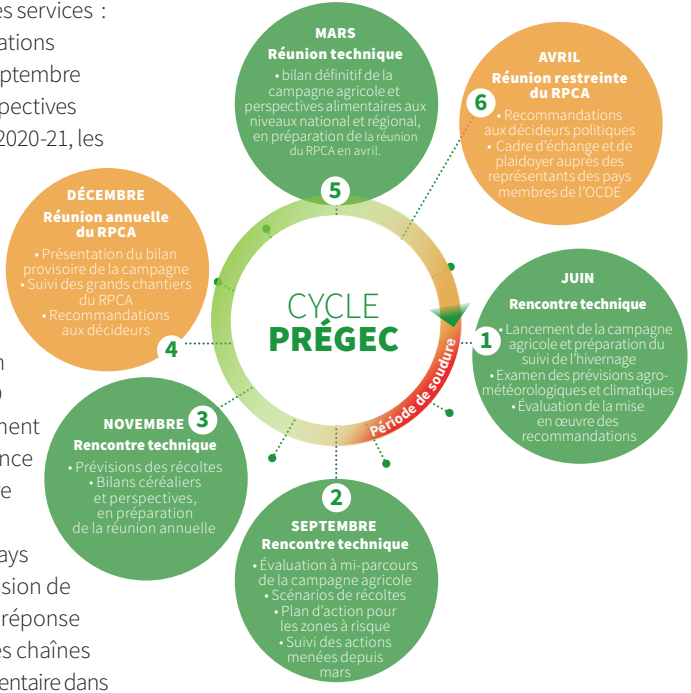

Source : RPCA ; Graphique : © CSAO/OCDE (2016).

Ce texte a été préparé sur la base d'une contribution du CILSS.

RÉPONSES INTERNATIONALES

INITIATIVES MULTIPLES & DÉFIS DE COORDINATION

Grâce à l'alerte précoce lancée par le RPCA en décembre 2019, la communauté du développement a été capable d'anticiper des réponses internationales conséquentes face à la crise alimentaire et nutritionnelle de 2020. La coordination et l'alignement avec les priorités de la région sont essentielles comme cela a été souligné par la Déclaration commune du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

PANDÉMIE MONDIALE DE COVID-19

> « Nous avons conscience que cette réponse nécessitera beaucoup plus qu'un soutien financier. Elle doit s'inscrire dans une action durable menée par de nombreux acteurs, afin de faire face à la crise immédiate de santé publique et humanitaire tout en soutenant la résilience économique, environnementale et sociale. Elle doit tenir compte du rôle des femmes et des filles, des enfants, des jeunes et des groupes vulnérables, notamment des personnes handicapées et des personnes âgées, et avoir pour objectif de réduire les inégalités et de protéger les libertés et les droits humains. »

Source : Déclaration commune du Comité d'aide au développmment (CAD/OCDE), 9 avril 2020, point 7.

Les partenaires au développement participent à travers leur soutien sectoriel au financement des plans nationaux de réponse. Par exemple, 82.4 % du plan de réponse du Burkina Faso a été financé par les contributions des partenaires. Les nombreux programmes de développement et d'interventions des acteurs humanitaires ont complété les réponses nationales. La plateforme logistique du PAM à Accra a été installée en mai pour répondre à la paralysie du transport aérien. Elle a joué un rôle crucial en fournissant du matériel vital. Une veille quasi en temps réel, à travers les images satellites et les enquêtes à distance, a permis d'analyser la détérioration de la situation alimentaire et nutritionnelle dans les zones inaccessibles. De nombreux programmes monétaires et alimentaires ont été mis en œuvre, notamment par des ONG nationales et des organisations de la société civile. Les institutions financières internationales ont assoupli les conditions de prêt. Le FMI a annoncé en avril 2020 un allègement immédiat de la dette pour 11 pays afin de leur permettre de répondre à la pandémie de Covid-19.

À ce jour, il est encore trop tôt pour évaluer pleinement les contributions des partenaires au développement. Cependant, même en 2021, lorsque les données du CAD identifieront le niveau de l'Aide publique au développement (APD), il sera difficile d'avoir un aperçu complet des interventions relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. Les interventions sont principalement multisectorielles et sont attribuées à différents secteurs du Système de notification des pays créanciers (SNPC) du CAD, distinguant davantage les aides humanitaires et celles attribuables par secteur. Si la coordination au sein des groupes travaillant sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle s'est grandement améliorée au niveau national, il reste de grands défis à relever en termes de coordination aux niveaux régional et international. Au vu de la multiplication des initiatives, il est plus que jamais essentiel d'améliorer cette coordination. Cet enjeu ainsi que la nécessité d'un dialogue politique sous les auspices de l'Afrique ont été discutés au sein du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Le sentiment général est qu'il y a encore beaucoup d'efforts collectifs à faire pour améliorer cette coordination.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

TABLE RONDE MINISTÉRIELLE POUR LE SAHEL CENTRAL

Plusieurs partenaires ont alerté sur la détérioration de la situation sécuritaire au Sahel central (Burkina Faso, Mali et Niger) qui s'est transformée en « l'une des crises humanitaires à la croissance la plus rapide au monde ». Le 20 octobre 2020, le gouvernement du Danemark, en partenariat avec le gouvernement de l'Allemagne, l'UE et les Nations Unies, ont organisé une réunion humanitaire de haut niveau sur le Sahel central. Une table ronde ministérielle a rassemblé les représentants des États membres, les organisations internationales, les agences des Nations Unies, les ONG et la société civile. Des engagements politiques et des promesses de financement à hauteur de 1.47 milliard d'euros (848.9 millions pour 2020 et 620.8 millions pour 2021 et au-delà) y ont été faits : 24 annonces au total.

Toutes les parties prenantes ont reconnu l'importance du concept de « nexus humanitaire-développement-paix » pour répondre à la vulnérabilité des populations avant, pendant et après les crises et améliorer la coordination entre le développement basé sur des projets et les interventions humanitaires.

Cependant, de nombreux partenaires au développement font face à des difficultés pour rendre opérationnelle cette approche. Des progrès ont été accomplis vers la mise en place de mécanismes de financements groupés plus flexibles qui commencent à impacter positivement la manière dont l'aide est coordonnée, financée et apportée.

Dans le contexte de problèmes sécuritaires persistants et d'une faible capacité de gouvernance, les stratégies de développement actuelles ont eu un succès limité jusqu'à présent. Face à de multiples crises, aucun acteur ne peut trouver seul une solution aux énormes défis du développement. Il est essentiel d'améliorer la compréhension de ces enjeux et d'appuyer toutes les actions de développement sur les réalités locales et transfrontalières en promouvant des approches ascendantes basées localement qui s'attaquent aux causes profondes. De plus, le Sahel central ne doit pas être considéré de manière isolée. Il est essentiel de capitaliser sur les dynamiques économiques régionales entre les pays sahéliens et côtiers.

Tableau 7.

Annonces financières (millions d'EUR)

PAYS	2020	2021 & <	TOTAL
Allemagne	49.4	51.3	100.7
Autriche	4.8	1.2	6.0
Belgique	22.1	-	22.1
Canada	13.2	9.8	23.0
Danemark	45.8	110.3	156.1
États-Unis*	232.7	-	232.7
Finlande	5.5	-	5.5
France	26.0	27.0	53.0
Grèce	0.03	-	0.03
Irlande	4.9	-	4.9
Islande	0.24	0.24	0.29
Italie	35.0	-	35.0
Japon	39.3	-	39.3
Corée	5.6	3.1	8.7
Luxembourg	50.9	4.8	55.6
Malte	0.02	-	0.02
Norvège	9.9	18.2	28.1
Roumanie	0.15	-	0.15
Suède	48.7	24.2	73.0
Suisse	76.0	322.2	398.2
République tchèque	1.8	1.5	3.3
Royaume-Uni	55.4	19.1	74.5
UE	104.6	-	104.6
Education Cannot Wait	16.8	27.9	44.7
Total	**848.9**	**620.8**	**1 468.0**

Source : OCHA, octobre 2020.

* N'inclut pas le financement régional du Sahel ou le financement en faveur des réfugiés du Sahel central en Mauritanie.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

RÉFÉRENCES

DOCUMENTS

- ACF (2020), *Biomass Production in 2020, Analysis and Outlook for 2021*, Sahel Regional Report, novembre 2020.
- ACF, RBM (2020), *Suivi de l'impact de la COVID19 sur les ménages pastoraux et agropastoraux*, bulletins mensuels.
- ALG, PAM (2020), *Conflits persistants, pertes de terres agricoles et insécurité alimentaire récurrente dans la région du Liptako-Gourma*.
- APESS (2020), *Note d'analyse des premiers impacts de la pandémie du Covid-19 sur les exploitations familiales agropastorales membres de l'APESS.*
- Burkina Faso (2020), *Plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition 2020*, avril 2020.
- Burkina Faso (2020), *Cadre harmonisé national analysis,* note d'information, juillet 2020.
- CILSS (2020), *Impact of the Covid-19 pandemic on food and nutrition security*, note de veille et d'information, n° 1-5.
- FAO (2020), S*easonal precipitation in desert locust winter/spring breeding areas* (Dec 2020 – May 2021), Desert Locust Information Service (DLIS), novembre.
- FAO (2020). *Sierra Leone. Humanitarian response, Coronavirus disease 2019 (Covid-19)*, mai– décembre 2020.
- Niger, HC-Initiative 3N (2020). *Plan de soutien national annuel 2020 aux populations vulnérables*, avril 2020.
- Nigéria, CILSS, FAO (2020). *Impact of Covid-19 on food and nutrition security in the 16 CH States of Nigeria and FCT*, rapport n° 4, juillet 2020.
- Nigéria (2020), C*adre harmonisé national analysis*, note d'information, juillet 2020.
- OCDE (2020), *Pandémie mondiale de Covid-19, Déclaration commune du Comité d'aide au développement (CAD),* 9 avril 2020.
- OCHA (2020). *West and Central Africa. Flooding Situation*, 6 novembre 2020.
- OMS, HCR, FICR, PAM (2000). *The management of nutrition in major emergencies*.
- Oxfam (2020), *Impact de la Covid-19 sur les stocks de proximité au Sahel,* trois études : Viim Baore au Burkina Faso ; Faso Jigi au Mali et l'USCCPA au Burkina Faso et Mooriben au Niger.
- PAM, Global Network Against Food Crises, FSIN (2020), *Global Report on Food Crisis 2020*, avril.
- PAM, FAO (2020). *FAO-WFP early warning analysis of acute food insecurity hotspots: October.*
- PAM (2020). V*AM Food security analysis, seasonal monitoring and markets updates*, Regional Office Dakar, newsletters, 2020.
- PAM (2020). *Satellite imagery in conflict-affected areas, How technology can support WFP emergency response*, avril 2020.
- RPCA (2020). *PREGEC Communiqués*, mars, juin et septembre 2020.
- Sénégal, SE-CNSA (2020). *Plan d'urgence sécurité alimentaire* (PUSA 2020), Sénégal, avril 2020.
- UNICEF, OMS, IBRD, The World Bank (2020). *Levels and trends in child malnutrition: Key Findings of the 2020 Edition of the Joint Child Malnutrition Estimates.*
- UNICEF, OMS, Banque mondiale (2020). *Joint Child Malnutrition Estimates*, édition de 2020.

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

CARTES

- Carte 1. Situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest, mars-mai 2020, © CILSS.
- Carte 2. Perspectives alimentaires et nutritionnelles au Sahel et en Afrique de l'Ouest, juin-août 2020, © CILSS.
- Carte 3. Situation alimentaire et nutritionnelle au Nigéria, juin-août 2020, situation projetée, © CILSS.
- Carte 4. Situation alimentaire et nutritionnelle au nord-est du Nigéria : 4.3 millions de personnes en situation de « crise » et au-delà, © CILSS.
- Carte 5. Situation alimentaire et nutritionnelle au Liptako-Gourma, juin-août 2020, © CSAO/OCDE.
- Carte 6. Situation alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso, juin-août 2020, © CILSS.
- Carte 7. Estimations des personnes en situation de « crise » et au-delà en Sierra Leone, juin-août 2020, © CILSS.
- Carte 8. Malnutrition aiguë globale au Sahel et en Afrique de l'Ouest, novembre 2020, © CILSS.
- Carte 9. Prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (MAS), variation annuelle du nombre d'admissions (2019), janvier-septembre 2020, © UNICEF.
- Carte 10. Enfants de moins de 5 ans souffrant de retard de croissance, © CSAO/OCDE.
- Carte 11. Anomalie de la production fourragère par rapport à la moyenne sur 20 ans (%), © CILSS.
- Carte 12. Anomalie de production de biomasse en fin de saison des pluies, octobre 2019, © ACF.
- Carte 13. Anomalie de production de biomasse en fin de saison des pluies, octobre 2020, © ACF.
- Carte 14. Accessibilité et transhumance, juin 2020, © CILSS.
- Carte 15. Restrictions de la mobilité et concentration d'animaux, © ACF, RBM.
- Carte 16. Insécurité alimentaire et nutritionnelle & événements violents, © PAM.
- Carte 17. Prix des céréales par rapport à la moyenne sur 5 ans, septembre-octobre 2020, © CILSS.
- Carte 18. Impact sur les membres des greniers de sécurité alimentaire au Burkina Faso, © Oxfam.
- Carte 19. Interventions étatiques à l'ouest du Niger, © Oxfam.
- Carte 20. Inondations en Afrique de l'Ouest, novembre 2020, © OCHA.
- Carte 21. Zones de reproduction saisonnière du criquet pèlerin, perspectives de 2021, © FAO.

GRAPHIQUES

- Graphique 1. Prévalence et nombre absolu de personnes en situation de « crise » et au-delà dans les pays les plus touchés et au nord-est du Nigéria.
- Graphique 2. Tendances 2016-20 : estimations des personnes en situation de « crise » et au-delà au Sahel et en Afrique de l'Ouest.
- Graphique 3. Populations en situation de « crise » et au-delà au nord-est du Nigéria, juin-août 2016-20.
- Graphique 4. Estimations des personnes en situation de « crise » et au-delà au nord-est du Nigéria, juin-août 2020 (données du CH, juin 2020).
- Graphique 5. Estimations des populations en situation de « crise » et au-delà au Liptako-Gourma, juin-août 2020.
- Graphique 6. Estimations des personnes en insécurité alimentaire aiguë au Liptako-Gourma (phases 3-4), juin-août 2014-20.
- Graphique 7. Estimations des personnes en situation de « crise » et au-delà en Sierra Leone, juin-août 2020.
- Graphique 8. Prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et modérée, admissions, janvier-août 2020.
- Graphique 9. Prise en charge de la malnutrition au Nigéria*, admissions, janvier-août 2020.
- Graphique 10. Nombre de personnes déplacées internes au Burkina Faso, au Mali et au Niger, juin 2020.
- Graphique 11. Covid-19 en Afrique de l'Ouest : nombre de nouveaux cas confirmés par jour, février-novembre 2020.
- Graphique 12. Coûts estimés des plans nationaux de réponse, janvier 2020 (avant Covid-19).
- Graphique 13. Coûts estimés des plans nationaux de réponse, 2019 et 2020.
- Graphique14. Répartition budgétaire, Plan national de réponse du Burkina Faso, 2020.
- Graphique 15. Répartition budgétaire, Plan national de réponse du Niger, 2020.
- Graphique 16. Répartition budgétaire, Plan national de réponse du Sénégal, 2020.
- Graphique 17. Dispositif PREGEC.

TABLEAUX

- Tableau 1. Chiffres clés de 2020
- Tableau 2. Mises à jour de l'analyse du CH au Nigéria, projections de juin-août 2020
- Tableau 3. Morbidité & malnutrition au Nigéria.
- Tableau 4. Personnes affectées par les inondations et ménages détruits (milliers).
- Tableau 5. Nombre de kits distribués, Sénégal.
- Tableau 6. Quantité mobilisée, Réserve régionale de sécurité alimentaire.
- Tableau 7. Annonces financières (millions d'EUR).

© Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

À LIRE

Maps & Facts, n° 1, novembre 2015
Climat, changements climatiques & résilience

Maps & Facts, n° 2, novembre 2016
Enjeux alimentaires face aux défis démographiques, urbains, migratoires et sécuritaires

ECOWAS UEMOA CILSS Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest OCDE Des politiques meilleures pour une vie meilleure